

Genéalogie de la famille Murith, de Gruyères et de Morlon 1535 – 1985

COMMENCEE PAR M. LEON SCYBOZ, ASSESSEUR DE JUSTICE DE PAIX, OFFICIER D'ETAT-CIVIL ET SECRETAIRE COMMUNAL A MORLON, EN 1895

COPIEE ET COMPLETEE PAR M. CHRISTOPHE MURITH, EMPLOYE RETRAITE A GRUYERES, EN 1924 - 1928
REVUE, CORRIGEE ET COMPLETEE PAR L'ABBE JOSEPH MURITH, DE PLACIDE, MISSIONNAIRE AU BRESIL,
EN 1966.

COMPLETEE A NOUVEAU ET MISE A JOUR PAR L'ABBE JOSEPH MURITH, AUMONIER A BILLENS, EN 1985, A
L'OCCASION DU 450^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DU PREMIER ANCETRE CONNU DE LA FAMILLE
MURITH.

NOTICE DE M. LEON SCYBOZ. AUTEUR DE LA GENEALOGIE EN 1895

La famille MURITH est originaire de Morlon d'où elle est sortie pour aller s'établir à Gruyères, où elle a acquis les droits de bourgeoisie. Cette famille a porté d'abord le nom de Moret. Un acte du 29 juin 1327, dans lequel figurent treize noms d'habitants de Morlon, à cette époque, fait mention de cette famille sous le nom de Moret : (Donation faite par Pierre III, comte de Gruyères, à plusieurs habitants de Morlon).

L'orthographe du nom a varié comme suit *i* Morrit, Mory, Mury, Mûrit, Murith. La famille Moret alias Murith est la seule des 13 noms de 1327 qui soit venue jusqu'à nous. Les douze autres sont éteintes ou ont changé de nom. Cette famille s'appelait Moret en 1327; puis après 1550 est venu le nom de Morrit, Morry, Mury; ensuite, vers 1630, elle a repris tantôt le nom de Moret, tantôt les noms de Morry ou Mury. Pendant ce temps, elle était aussi désignée Moret tout court et d'autres fois Moret alias Murith ou Murith alias Moret.

Le nom s'est de nouveau changé vers 1697 à 1700 de Moret en Mury, Mûrit, Murith. Ainsi, par exemple, Jean-Pierre Moret, né à Morlon le 18 novembre 1673, a été désigné à sa naissance sous le nom de Moret. A son mariage, célébré le 14 janvier 1697, il est désigné sous le nom de Murith. Ses enfants sont inscrits, aux naissances, tantôt sous le nom de Moret, tantôt sous le nom de Murith. Il en est de même des autres familles de ce nom.

Quant à l'origine première et au domicile le premier connu, il serait bien difficile aujourd'hui, pour ne pas dire impossible, d'indiquer des dates pour les prouver. Le premier lieu d'habitation connu de la famille Moret alias Murith, porte encore à ce jour à Morlon le nom de "Clos-ès-Morets". Il y a eu parmi les membres de cette famille tellement d'allées et de venues de Morlon à Gruyères et de Gruyères à Morlon qu'il n'est pas possible d'indiquer des dates. Quelques passages d'actes sembleraient dire que des Murith de Morlon auraient été à Bulle pour revenir à Morlon et aller ensuite à Gruyères. Au reste, depuis 1327 à 1450 ou 1500, sans pouvoir indiquer des dates, il est à supposer que Morlon n'était qu'un petit hameau de Bulle. On ne peut indiquer l'époque certaine où Morlon a été constitué comme commune.

Quoi qu'il en soit, d'après tous les actes que j'ai tenus, il résulte que la famille Moret était à Morlon en 1327. Cette famille serait allée à Gruyères après 1500, sous le nom de Morry; elle serait revenue à Morlon, du moins quelques-uns de ses membres, vers 1600, puis serait retournée à Gruyères vers 1695 à 1700. Des alliances de Murith de Morlon avec des ressortissantes de Gruyères et vice-versa, paraissent évidemment être la cause des changements survenus, aujourd'hui, les Murith n'existent plus à Morlon où des branches de cette famille se sont éteintes en 1790. La dernière naissance, celle de Murith Marie-Elisabeth-Edwige, fille de Claude-Joseph et d'Antonie, née Verdan, est du 17 octobre 1757, et le dernier décès, celui d'Antonie, née Verdan, veuve de Claude-Joseph Murith, est du 6

janvier 1790. (Il s'agit non de Claude-Joseph, mais de Jean-Joseph, note de Joseph Murith).

C'est à Gruyères seulement que cette famille existe, où elle s'est multipliée. De 1500 à 1600, il paraît qu'il y a eu simultanément des Murith, soit à Gruyères, soit à Morlon, quoique peu nombreux, à ce qu'il paraît; ainsi nous trouvons comme communier à Morlon, en 1566, Glaudo Marri, et Fafio Murith à Gruyères, en 1553. (Thorin, Notice sur Gruyères, page 403). Le premier nom connu d'une manière certaine et exacte est Rod Murith (dit aussi Rodolphe, Raoul ou Rolet). Il figure comme propriétaire aux "extentes" de 1612, mais on le trouve déjà dans les détails des "extentes" de 1569. Il est la souche première de tous les Murith existants à ce jour. Je suppose que le père de Rod est Glaudo, désigné en 1566, mais je n'ai pas pu en trouver la preuve certaine. Quand on examine le tableau généalogique de la famille Murith, on est surpris du nombre des descendants directs de Rod Murith. Il en est de même de François Murith, né à Morlon le 27 octobre 1664. (Inscrit François Moret à la naissance)» Ayant quitté Morlon pour aller à Gruyères, il est la souche de tous les Murith d'aujourd'hui qui sont domiciliés à Gruyères.

Les sources où j'ai tiré tous les renseignements sus-dits sont :

- 1) M. Schneuwly, archiviste de l'Etat;
- 2) les "extentes" de Morlon;
- 3) les registres des naissances et mariages de Bulle avant 1658;
- 4) les registres de Morlon dès 1658

à ce jour; 5% ceux de Gruyères dès 1761; 6% la notice historique de M. Hubert Thorin sur Gruyères; 7% le Dictionnaire historique du R.P. Appolinaire Deillon. Il est à regretter que Gruyères n'ait pas eu de registres conservés avant 1761, ce qui laisse quelques lacunes dans ces données généalogiques, et surtout en ce qui concerne François Murith, né en 1664 à Morlon et ses descendants directs jusqu'à 1761, domiciliés à Gruyères.

Il en est de même pour l'époque qui s'est écoulée de 1327 à Claudio Morri (1566) et Rod Murrit (1569 et 1612), que je considère comme père et fils. Les actes de Morlon ne parlent pas des Murith pendant ce temps, ce qui ferait supposer qu'ils auraient quitté Morlon pour se rendre ailleurs, à Bulle ou à Gruyères, par exemple, pour revenir ensuite plus tard à Morlon.

Il est possible encore que les "extentes" de Morlon antérieures à 1612 et 1569, soit celles de 1510, 1481 et 1473, ne fassent pas mention des Murith, les redevances dues par ces familles étant peut-être portées sur les "extentes" d'autres localités, bien qu'ayant leur domicile à Morlon.

Il ne m'est pas possible de croire que tous les actes de ces temps éloignés soient détruits et qu'on ne puisse rien trouver nulle part à ce sujet. J'ai fait de nombreuses recherches et recueilli beaucoup de notes au sujet de cette famille, mais je suis certain de ne pas tout avoir. Si, plus tard, il se découvre quelque chose qui puisse intéresser cette ancienne et honorable famille, je l'inscrirai à la suite des présentes comme complément.

Morlon, 1895.
Léon Sciboz, officier de l'Etat civil

PREMIERE NOTE COMPLEMENTAIRE DE CHRISTOPHE MURITH, EN 1927.

Nous lisons dans la notice historique de J.-Hubert Thorin sur Gruyères, pages 199 et 200, le passage suivant relatif à la famille Murith :

"Nous trouvons en 1563 un Robert, fils de Rod (Rodolphe) Morit ou Mourit, d'Epagny; puis ce nom disparaît des registres de la paroisse de Gruyères jusqu'à l'année 1688, où l'on voit mentionné le nom de Michel, fils de François Murith, bourgeois de Gruyères. Un passage des protocoles de la commune de Gruyères nous explique ce double fait : En l'année 1668, Jean, fils de François; feu Rodolphe Murith, de Morlon, ayant prouvé, par titres et bonnes attestations qu'il descendait du dit Rodolphe, lequel, étant bourgeois de Gruyères, avait acheté la bourgeoisie de Morlon, fut réintégré dans ses droits de bourgeoisie à Gruyères, moyennant la somme de ??? pistoles et une chasuble pour la chapelle de

l'hôpital".

Au vu de ce qui précède, on est à se demander si c'est Morlon ou Gruyères qui a été le berceau de la famille Murith.

Gruyères, le 5 avril 1927
Christophe Murith, employé retraité

DEUXIEME NOTE COMPLEMENTAIRE DE L'ABBE JOSEPH MURITH, EN 1966.

A lire les deux notices précédentes, on se rend compte immédiatement que l'origine exacte de la famille Murith n'est pas encore connue.

En 1895, M. Léon Scyboz, Officier d'Etat-civil à Morlon, a eu le mérite, le tout premier, de faire des recherches, de consulter des documents et d'établir ainsi la généalogie de la famille MURITH. On lui est grandement redevable d'avoir ouvert la voie aux recherches concernant l'origine de la famille. Vers 1925, M. Christophe Murith, pour sa part, vivement intéressé par l'histoire et le développement de notre famille, a consacré les loisirs de sa retraite, à recopier la généalogie de M. Scyboz, en complétant les données manquantes depuis 1895 jusque vers 1930. Mieux encore, il a introduit un élément nouveau, d'une importance capitale, qu'il puisa dans la Notice historique sur Gruyères de J.-Hubert Thorin. Ainsi, contrairement à ce qu'affirmé M.Scyboz, le berceau de la famille ne serait pas Morlon, mais Gruyères. Un document existe, en effet, selon lequel Rod Murith, le premier ancêtre connu de la famille, né vers 1535, était bourgeois de Gruyères. Ayant quitté Gruyères, probablement vers 1566, pour aller s'établir à Morlon, village natal de son épouse, il y acquit le droit de bourgeoisie, mais son petit-fils, Jean, 100 ans plus tard, revint résider à Gruyères, où il semble avoir acheté une propriété, réclama et recouvra son droit de bourgeoisie à Gruyères, en 1668, tout en conservant la bourgeoisie de Morlon.

Depuis lors, les Murith de Gruyères ont conservé jusqu'à nos jours la double bourgeoisie de Gruyères et de Morlon. Quant à la descendance de Rod Murith qui demeura à Morlon, elle est éteinte depuis près de deux siècles.

Il en résulte que la thèse de M. Scyboz, faisant remonter l'origine de la famille, à un certain Moret, établi en 1327 à Morlon, me paraît extrêmement hypothétique, pour ne pas dire, irrecevable. D'ailleurs, l'absence totale de données relatives à cette famille entre 1327 et 1566, et dont parle M. Scyboz, semble bien confirmer qu'il n'y a aucun lien commun entre les Moret de 1327 et les Morit de 1566. J'aurais aimé personnellement entreprendre ce travail de recherche de l'origine première et certaine de la famille, mais durant les 32 dernières années, soit de 1934 à 1966, ayant passé près de 26 ans à l'étranger, je n'ai pas pu réaliser ce désir. Toutefois, à chacun de mes brefs retours au pays, j'ai toujours tenté, soit aux Archives de l'Etat à Fribourg, soit à Gruyères, de résoudre ce problème. Mais je dois avouer que ces recherches n'ont abouti à rien de positif, à aucune certitude. Cependant, ce ne fut pas un travail inutile, car j'ai pu ainsi découvrir des éléments nouveaux, susceptibles d'aiguiller le problème dans d'autres directions.

Voici les éléments positifs qui permettent d'orienter de futures recherches si l'origine de la famille :

On peut admettre avec certitude que le premier ancêtre connu de la famille Murith, est Rodolphe Murith, qui résidait à Epagny vers 1550, et qui jouissait du droit de bourgeoisie de Gruyères. En même temps que lui, sont signalés deux autres Murith, à savoir, d'une part, Fafio Murith, qui est mentionné comme participant à un banquet à Gruyères en 1553, et d'autre part, Heustache Mûrit, en 1548, à Epagny, qui figure dans le document suivant: "17 novembre 1548 : Reconnaissance de Heustache Mariolan, dit Mûrit, alias Girod, d'Epagny, paroisse de Gruyères.- A.E.F.-Grosse Gruyère, 58, f.266". Il paraît donc évident qu'avant même la fin du Comté en 1554, les Murith étaient déjà établis à Gruyères et bourgeois de la Cité comtale. Dès lors, le véritable problème est de rechercher l'ascendance directe de Rodolphe Murith, en d'autres termes : Depuis quand la famille Murith était-elle établie à

Gruyères? Depuis quand possédait-elle le droit de bourgeoisie? La seule indication que je possède à ce sujet est une note que m'a transmise Mlle Marcelle Despond, de Bulle, qui fut chargée de classer les Archives de Gruyères. En voici la teneur: "12 septembre 1487. - Signé de Minsier: Agnès, fille d'André, de Cresi, de Villagio, femme de Perret Dey, d'Enney, vend à Nicod Mory et Pierre Veleir, d'Epagny, ne partie de la dîme d'Epagny pour 60 louis de Lausanne".(Archives communale; de Gruyères). Ce Nicod Mory, résidant à Epagny, (avec une légère modification d'orthographe) ne serait-il pas l'ancêtre des Rode, Fafio et Heustache Mûrit ou Morit, signalés 60 ans plus tard à Epagny? Peut-être même était-il le père de Glaudo Morit, père lui-même de Rodolphe? L'hypothèse est plausible.

D'où venait, avant de s'établir à Gruyères, la famille Murith? Y a-t-il une connexion entre ces Murith de Gruyères et les autres Murith mentionnés ailleurs? Par exemple :

- 1) En 1416, un Mûrit, marchand de faux, est signalé à Romont. (Ap. Deillon)
- 2) En 1409, un François Mury est reçu bourgeois de Fribourg. (Archives de l'Etat)
- 3) Le 21 juillet 1592 : Reconnaissance de "Jehan Murry, de Petermant Mûrit" de Ruevres-5t-Laurent, pour 2 pièces de terre, rière la dite localité. A.E.F. Gros se de Farvagny, 139, folio 141-143.
- 4) Le 22 juillet 1592 : Reconnaissance de Loys, Jean et Claude Mûrit, fils de feu Thivent, faite par leur tuteur, rière Rueyres-St-Laurent. A.E.F. Grosse de Farvagny, folio 141-143.
- 5) Le 1 février 1697 : Reconnaissance de Jean, feu Pierre Mury, de Villaz-5t-Pierre pour des biens dans ce village. - A.E.F. Grosse Romont, 141, folio 278-232.

Serait-ce de la famille Mûrit, signalée en 1592, à Rueyres-St-Laurent qu'est issue la famille Mury, alias Mûrit, bourgeoise vers 1700, de Vuisternens»devant-Pont (aujourd'hui Vuisternens en Ogoz)? Antoine Mury et ses enfants: Jacques et Marie-Ursule sont signalés à Vuisternens en 1694. Par ailleurs, un Claude Mury de Vuisternens est allé s'établir à Cormondes, où l'un de ses fils, Christophe Mury est né en 1726. Ce même Christophe Mury, né à Cormondes le 11 mai 1726, alla s'établir à Fribourg où il fut reçu bourgeois communal le 29 novembre 1764, moyennant 50 écus bons. Le fils de Christophe Mury, Joseph, né à Fribourg le 13 octobre 1786, eut un fils, François-Pierre, né à Fribourg le 17 avril 1840, lequel est décédé célibataire le 26 février 1908. Avec lui, cette famille Mury qui, à partir de 1820, est toujours inscrite sous le nom de Murith (avec h), s'éteint, du moins en Suisse, car des membres de cette famille se sont expatriés, en particulier, un Maurice-Udalric Murith, fils de Christophe, né à Fribourg le 25 septembre 1784, et mort à Naples, au service du Roi de Sicile, le 17 juin 1827.

Voilà qui nous mène bien loin des Murith de Gruyères. Mais en se plaçant cette fois, sur le terrain de l'hypothèse, il n'est pas impossible qu'il y ait un lien entre le marchand de faux, Mûrit, à Romont, en 1416, et les Murith d'Epagny, vers 1487 et 1550. D'autre part, il paraît vraisemblable que ce Mûrit de Romont soit l'ancêtre des familles établies plus tard à Rueyres-5t-Laurent, Villaz-5t-Pierre, Vuisternens-en-Qgoz et Fribourg. Bien des points obscurs attendent encore une réponse. Par exemple, qu'il me suffise de signaler le cas de Jean-Baptiste Murith, chapelain à Grandvillard en 1796-1797, que mentionne le Père Appolinaire Deillon ; dans son Dictionnaire des paroisses. Malgré les recherches jusqu'ici, on ne sait rien de lui, et il nous apparaît comme un nouveau Melchisédech, dont on ignore l'origine, la naissance, le père, la mère, le décès. L'archiviste diocésain, Mgr Rast écrits "A mon regret, je dois vous avouer que les archives de la paroisse de Grandvillard que nous possédons ici, n'ont aucun document entre 1770 et 1808.

J'ai compulsé le "Status cleri" de l'époque, il y a celui de 1790, et de nouveau un blanc jusqu'en 1821. Dans une liste des prêtres, du diocèse, établie par Mgr Weber, Jean-Baptiste Murith est indiqué : Chapelain de Grandvillard de 1796-1797. Je n'ai rien trouvé quant à son ordination, sa mort et autres postes qu'il aurait pu occuper. Etait-il vraiment prêtre séculier?" (Lettre de Mgr Rast, 1966). On pourrait formuler l'hypothèse que l'un des nombreux Murith qui ont quitté Morlon vers 1700 se soit expatrié en France, et que l'un de ses descendants, Jean-Baptiste, devenu prêtre, chassé par la tourmente révolutionnaire, se soit réfugié au pays de ses pères, en Suisse. Ayant accepté provisoirement la charge de Chapelain à Grandvillard, il serait retourné en France, sa

terre natale, après la Révolution, Il faut encore ajouter que des Mûrit (sans h) sont signalés en France, à Lyon (dont l'origine viendrait de Corse) et à Paris

Pour qui serait tenté désormais de découvrir l'origine précise de la famille Murith, un vaste champ de recherches est ouvert. Pour le moment, contentons-nous des certitudes acquises jusqu'ici. Le but principal est d'établir une généalogie aussi exacte que possible depuis le premier ancêtre connu, Rodolphe Murith, né vers 1535. M. Scyboz et mon oncle Christophe s'étaient bornés surtout à dresser des schémas, avec des dates approximatives, n'ayant pas consulté les registres de Gruyères de 1650 à 1761, parce qu'ils pensaient que de tels registres n'existaient pas. Il en résultait de nombreuses lacunes et même quelques erreurs.

Toute fois, ces registres existent, et j'ai eu la bonne fortune de les trouver et de les consulter à la Cure de Gruyères. Ainsi, il m'a été possible d'établir d'une façon très précise la descendance de Rodolphe Murith jusqu'à nos jours, soit jusqu'à 1966.

Ce travail généalogique qui n'était connu jusqu'ici que par quelques personnes ou deux ou trois familles devrait devenir, me semble-t-il, l'apanage commun de toutes les familles Murith, sans exception.

Aussi bien, malgré le peu de loisirs que me laisse mon activité missionnaire, chaque année plus débordante, je me suis proposé de recueillir toutes les notes éparses à ce sujet, de les réunir en forme de cahier, et d'offrir cette généalogie à peu près complète à toutes les familles Murith dont j'ai l'honneur et la fierté de porter le nom.

Novembre 1966
Abbé Joseph Murith,
Missionnaire des émigrés japonais au Brésil, Ribeirao Preto (Etat de Sao Paulo, BRÉSIL)

TROISIEME NOTE COMPLEMENTAIRE DE L'ABBE JOSEPH MURITH. EN 1985

Dans la note précédente, rédigée il y a 19 ans, je m'étais efforcé de répondre à la question suivante : Quelle est l'origine la plus lointaine de la famille Murith ? Aujourd'hui, ce problème n'est pas encore résolu. Mais il faut aussitôt ajouter qu'une possibilité de réponse apparaît mieux maintenant, laquelle va permettre de remonter plus avant dans la recherche de l'origine familiale.

En effet, en regroupant les éléments cités dans la note complémentaire précédente, et en y ajoutant d'autres éléments découverts depuis lors, je n'hésite pas à proposer aujourd'hui une hypothèse quelque peu audacieuse, je dis bien : une hypothèse, et cela seulement, mais qui est très plausible et très vraisemblable. Elle n'a pas de valeur historique, certes, du moins aussi longtemps qu'elle n'est pas prouvée par des documents qui l'authentifient, mais jusqu'à î preuve du contraire, j'ai l'impression que cette hypothèse est la bonne.

La voici :

L'origine lointaine de la famille Murith doit se situer au 13e siècle, soit entre 1200 et 1300, dans le Vully, et plus précisément dans le village de MUR, à cheval sur la frontière des deux cantons de Fribourg et de Vaud, et donc village mi-fribourgeois et mi-vaudois. Des MURY ou MURIT y étaient installés vers 1300. Les armoiries de la commune « une muraille crénelée » (à l'exception de la tour et des deux étoiles) sont semblables à celles de la famille Murith.

1. De ces Mury ou Mûrit domiciliés à Mur, une ou plusieurs familles ont très tôt essaimé vers les villages voisins, en particulier, Vallamand, et durant les siècles suivants, elles se sont répandues dans le canton, à Cronay, Doneloye, Commugny, et jusqu'à Montreux,

Villeneuve et Aigle. Vallamand, après Mur, est le berceau de toutes les familles Mury du canton de Vaud.

2. Un autre Mûrit de Mur, qui s'adonnait à la fabrication des faux et faucilles, a quitté son village vers 1400 pour aller s'établir à Romont devenu célèbre à l'époque par sa fabrication de faux et faucilles. Il ne faut pas oublier que vers 1240, le Vully et la région de Romont-Moudon étaient devenus le fief de Pierre II de Savoie. Il en résulte qu'entre les deux territoires appartenant tous deux au Comté de Savoie, les contacts étaient étroits et les allées et venues fréquentes, ce qui permet de mieux comprendre l'arrivée à Romont vers 1400 d'un Mûrit de MUR. En 1416, celui-ci avait à Romont un commerce florissant de faux, ce que signale le Père Appolinaire Deillon, dans son Dictionnaire des paroisses.

Il semble bien que ce Mûrit soit l'ancêtre d'une double descendance : l'une, quittant Romont pour s'établir à Villaz-5t-Pierre, puis, par déplacements successifs, à Rueyres-St-Laurent, à Vuisternens-en-Ogoz (un Pierre Mury y est domicilié en 1483), puis à Cormondes et à Fribourg où le dernier représentant de cette branche, François-Pierre Murith, y est décédé le 26 février 1908. Une autre branche a dû quitter Romont vers 1450 pour aller s'établir à Gruyères où elle aurait acquis de droit de bourgeoisie de la Cité comtale. Ce serait la lignée de Nicod (Nicolas) Mory ou Mury, signalée à Epagny en 1487, puis de Claudio, père probable de Rodolphe Murith, premier ancêtre connu avec certitude à Gruyères en 1535.

Ainsi, la famille Mûrit ou Mury de Mur (Vully) vers 1300 serait à l'origine de tous les MURY du canton de Vaud et de tous les MURITH du canton de Fribourg. Je vais essayer moi-même d'éclaircir ce problème, si j'en ai le temps et la force, et je laisse aux futurs chercheurs le soin de vérifier et de confirmer, documents à l'appui, l'exactitude de cette hypothèse.

février 1985.

Abbé Joseph Murith, Aumônier de l'hôpital.

NOTICE NO 1.

NOTICE SUR LE CHANOINE LAURENT-JOSEPH MURITH

PAR Mr. P. G. TE5SIER

CHANOINE DU GRAND-SAINT-BERNARD, PRESIDENT DE LA SOCIETE

M U R I T H I E N N E DU VALAIS MEMBRE DE LA SOCIETE HALTERIENNE DE GENEVE, ETC.

Saint-Maurice. - Imprimerie Louis Hignou, 1862.

DISCOURS ADRESSE A LA SOCIETE MURITHIENNE DU VALAIS,

à l'ouverture de la séance tenue à Sembrancher
dans la maison de M. Emonet, berceau de MURITH,
le 2 septembre 1862.

Messieurs,

Il est rare de trouver des hommes qui, dès le début de leur carrière, savent envisager la vie dans toute sa vérité et consacrer leur existence à tout ce qui peut orner l'âme, ennoblir le cœur et élever l'intelligence. Une disposition si heureuse, jointe à une large part de talents, fait couler avec abondance le torrent du génie. C'est la source féconde de ces

prodiges de vertu et de science qui font survivre l'homme à lui-même et qui couronnent ses sublimes efforts en ceignant son front de l'auréole d'une profonde estime et d'une renommée immortelle.

Ce but est magnifique et ce sort est digne d'envie. Le commun des mortels ne vise pas si haut et ne peut même aspirer à cette destinée. Néanmoins on peut affirmer que beaucoup pourraient prétendre à partager ces trophées s'ils voulaient faire fructifier la part qu'ils ont obtenue dans la distribution des moyens propres à y conduire. Mais, chose déplorable, combien ne rencontre-t-on pas de personnages qui enfouissent leurs talents sous les débris d'une activité humiliée, qui consomment leurs longs moments de loisir dans une indolente oisiveté, et qui n'aspirent à d'autre gloire qu'à celle d'un mausolée portant le nom d'un mortel qui n'est plus. "Singulière immortalité, dit un Sage; immortalité de porphyre, immortalité de marbre, immortalité de pierres, immortalité de mort qui ne sert qu'à perpétuer les témoignages du néant et de la nullité".

Par contre, qu'elle est glorieuse l'immortalité de ces hommes d'élite dont je vous parlais tout à l'heure qu'elle est brillante la décoration qui embellit leur mémoire ! Les vers peuvent bien ronger leurs dépouilles ensevelies, mais le souvenir de leurs vertus, leurs collections, leurs ouvrages, etc., demeurent sur la terre des témoins qui attestent à jamais une existence passée dans tout ce qu'il y a d'honnête, d'utile et de bien.

Messieurs, une immortalité bien plus brillante que je ne saurais la dépeindre, frappe aujourd'hui notre attention particulière et éclate sous toutes les formes devant nos yeux avides de la contempler. D'où venait ce charme exclusif qui nous possédait en nous rapprochant de ces lieux? Pourquoi cette émotion vive et profonde que nous avons tous ressentie en entrant dans cette habitation? A quoi attribuer ce frissonnant enthousiasme qui, semblable à une commotion électrique, se transmet à toute la Société ici rassemblée? - C'est, Messieurs, que ce lieu a été un sanctuaire de vertus, d'études sérieuses, de science, de tout ce qui attire l'estime publique pendant la vie et de ce qui assure une renommée glorieuse après la mort. Je dis cela et plus que tout cela : c'est ici qu'a grandi et qu'à été élevé Murith. M U R I T H ! Ce nom seul est plus éloquent pour nous que tous les discours : le prononcer devant vous, c'est achever son éloge. Cependant essayons d'esquisser à grands traits son tableau, sous le point de vue qui peut nous intéresser.

Laurent-Joseph, fils de Joseph Murith et d'Anne-Marie Castella, naquit à Sembrancher en 1742. Ses honnêtes parents, de condition bourgeoise et de moeurs patriarcales, ne se doutaient pas que, dans des conditions plus restreintes, sans doute, leur enfant Laurent-Joseph, contemporain de Laurent de Jussieux, illustre rait un jour son nom et sa famille, comme Laurent de Jussieux devait illustrer le sien déjà très en honneur en France par les vastes connaissances de son oncle Bernard. Quoiqu'il en soit, notre jeune Murith fut entouré de tous les soins qui distinguent les familles bien nées. Ses parents voulurent même empiéter sur l'usage de sa raison et sur ses forces enfantines lorsque, reconstruisant ou bâtissant peut-être cette habitation où nous avons l'avantage de siéger aujourd'hui, son père, après avoir placé la pierre fondamentale, mit la truelle dans la main de son enfant, main qu'il dût diriger lui-même afin que le jeune Laurent-Joseph jetât la première truelle de mortier pour la construction de l'édifice qu'il devait habiter. Cet épisode prouve combien le père avait à coeur de réserver à son enfant d'aimables et touchants souvenirs.

Ses facultés s'étant développées avec les années de son adolescence, notre jeune Murith comprit bientôt que l'âme est faite pour jouir de la connaissance de la vérité, que tout homme, surtout l'homme de génie, ne se doit pas seulement à lui-même, mais à la société entière et qu'il doit concourir de tout son pouvoir à l'amélioration de la destinée commune. Animé de ces sentiments et favorisé par des talents supérieurs, il fit d'excellentes études classiques.

Une vocation particulière et un goût décidé pour les études sérieuses le déterminèrent à quitter sa famille et toutes les brillantes espérances qu'il pouvait avec raison attendre dans le monde. Il résolut de s'enrôler sous les drapeaux de la vie religieuse, et le 17 septembre 1760, il fut admis comme novice dans la Congrégation du Grand Saint-Bernard. - Le 22 septembre de l'année suivante, il s'attacha à la Congrégation par des voeux solennels, et le 20 septembre 1766, il reçut l'onction sacerdotale.

Il n'entre pas dans mon plan de vous entretenir de sa vie religieuse, ni de vous dire de quelle haute considération, il jouissait dans la Congrégation dont il fit partie. Il me suffit de vous dire, sous ce dernier rapport, que dans toute circonstance, et surtout, dans les affaires ardues ou dans les missions délicates ses confrères l'honoraient de toute leur confiance. C'est ainsi, par exemple, qu'il fut envoyé en Alsace pour y intéresser la charité chrétienne en faveur de l'hospitalité et qu'en 1775, la Congrégation le choisit pour remplir

les offices de clavendier et de Prieur claustral, c'est-à-dire, pour recevoir les voyageurs et pour présider la Communauté résidant à l'hospice.

Prêtre, M. Murith dut naturellement vaquer aux études indispensables à sa profession. Il le fit avec tant de succès qu'il mérita plus tard le titre de Notaire Apostolique. Pendant qu'il travaillait à acquérir les connaissances nécessaires à son état, il demandait à la lithologie et à la minéralogie une récréation pour son esprit et une diversion à ses études ecclésiastiques. Bientôt, les corps simples non métalliques, puis les corps simples métalliques, ensuite, les corps composés binaires, et enfin les corps composés ternaires vinrent en ordre se ranger dans le domaine de ses connaissances. Alors les rochers en masses, les montagnes à flancs déchirés, les blocs détachés de leur souche, les cailloux errants dans les vallons, tout fut mis à contribution pour former une magnifique collection minéralogique, collection qu'il compléta pendant sa vie et qui est conservée dans le cabinet du Grand Saint-Bernard.

Le savant qui nous occupe, éprouva de bonne heure combien l'amour de l'histoire naturelle embellit et anime la vie. Il aurait pu se reposer à l'ombre de ses premiers succès. Mais vous le savez, Messieurs, les naturalistes sont comme les conquérants : rien ne tempère leur ardeur. M. Murith fut stimulé plus vivement que tout autre par le désir de sonder tous les secrets des diverses branches de la science. Il s'occupa donc successivement ou simultanément, de géologie, de conchyliologie, d'ornithologie, d'entomologie et de zoologie en général. Il fit un exposé géologique d'une partie du Valais. On trouve encore de lui quelques notes sur l'ornithologie. Il fit aussi une belle collection entomologique qui, certes, eût figuré avec honneur dans un musée, mais cette collection a été tellement endommagée que s'il pouvait la revoir, il ne la reconnaîtrait pas. Le reste de ses collections entomologiques et conchyliologiques ont été transportées au Grand Saint-Bernard. Murith ne reste pas étranger non plus à l'archéologie. La numismatique surtout lui sourit agréablement. C'est lui qui, aidé de ses confrères, Jean-Joseph Ballet et Jérôme Darbellay, a commencé le médailler que l'on peut voir aussi à l'hospice du Grand Saint-Bernard. Il avait fait sur les antiquités un travail qu'il devait publier. Malheureusement, sa bonne foi fut victime d'une duperie. Un étranger s'empara facilement de sa confiance. Murith lui remit son manuscrit sous promesse formelle de le faire éditer. L'édition ne parût point, et malgré toutes les réclamations, le manuscrit fut perdu pour son auteur. (On trouve quelques fragments des notes de Murith sur les antiquités, dans le troisième volume des mémoires de la Société Royale des Antiquaires de France, 1821, page 503. C'est à lui que nous devons la découverte des premières monnaies salasses qui sont aujourd'hui si recherchées.)

Quoique presque toutes les sciences physiques et naturelles aient eu une large part dans les études de Murith, c'est bien la botanique qui a obtenu sa prédilection, et c'est elle aussi qui s'est particulièrement réservé l'honneur de l'immortaliser aux yeux du monde savant. Mais les travaux et les succès de Murith pour la flore du Valais vous sont trop familiers, Messieurs, pour que je m'arrête à vous les signaler, même sommairement.

En présence d'une si vaste érudition, sachant d'ailleurs qu'il a été nommé curé de Liddes en 1778, Prieur de Martigny et surveillant en 1791, on est à se demander comment Murith a pu trouver le temps de se vouer à tant d'études, tandis que mille autres occupations d'état réclamaient tous les moments d'une vie ordinaire. - Eh bien ! ne voulant point soustraire à ses ouailles le temps qu'il devrait leur consacrer, il le leur accordait tout entier. Il craignait de faire un larcin au troupeau qui lui était confié, mais il ne craignait point d'en faire un à son repos. Son sommeil était de courte durée. Le soir, il aimait à prolonger ses veilles, et dès trois heures du matin, ses sciences favorites le retrouvaient à l'ouvrage. Il donnait à ses occupations de luxe une partie du temps qu'on donne ordinairement au repos, et aussi quelques loisirs, dont il pouvait disposer pendant le journée. Par conséquent, tout en ornant son âme par l'accomplissement du devoir, il trouvait moyen d'orner aussi sa vie de science, de cultiver sa noble intelligence, d'écrire à ses nombreux amis et de correspondre avec la Société d'Emulation de Lausanne et avec l'Académie celtique de Paris, dont il était membre, c'est-à-dire, qu'il savait pourvoir aux besoins de son âme, de son esprit et de son coeur. Si parfois, sans nuire au nécessaire, il pouvait faire des excursions scientifiques, il les faisait avec autant d'empressement que de bonheur. C'est ainsi qu'étant curé de Liddes, il fit, le premier, l'ascension du Mont Vêlan. C'était en 1779, le 30 août. Les ascensions de cette nature n'avaient pas alors la vogue qu'elles ont actuellement. Les conquérants avaient déjà humilié bien des armées de braves, mais les ascensionnistes n'avaient guère humilié, en les foulant aux pieds, ces géants à couronnes de glaces éternelles qui semblent défier les humains et pénétrer jusqu'aux cieux. Murith fit donc les préparatifs pour cette conquête d'un genre presque nouveau. Il s'associa deux chasseurs de chamois, et avec cette modeste escouade, notre

intrépide naturaliste courut prendre d'assaut la cime du Vélan. L'un des chasseurs, déconcerté par les difficultés et épuisé par la fatigue, s'avoua vaincu bien avant d'arriver au point culminant. L'autre, plus fort et plus aguerri, réunit tout ce qu'il avait de courage, et après bien des obstacles surmontés, Murith et son guide atteignirent le sommet désiré. Là, il fit d'intéressantes observations barométriques que Bourrit a enregistrées dans son oeuvre : "Passage des Alpes". (Pour plus de détail, voir Notice suivante, No 2)

Etant Prieur de Martigny, il eût, ainsi que le Rme Prévôt Luder, l'honneur de converser avec Napoléon Bonaparte, alors Premier Consul, durant les trois jours que celui-ci s'arrêta à Martigny. Il l'accompagna ensuite jusqu'à la cité d'Aoste, C'était en 1800, vers la mi-mai.

Pendant les premières années de sa vie pastorale à Martigny, il fit, dans l'intérêt de la science, des excursions botaniques dans toutes nos vallées latérales, souvent avec ses amis, les Thomas, de Bex. Il en rapporta les riches productions végétales qu'il a soigneusement consignées dans son "Guide botaniste en Valais" imprimé à Lausanne en 1810. Appelé par l'illustre Gotte pour assister les 5, 6 et 7 octobre 1815 à Mornex, près Genève, à la fondation de la Société helvétique des sciences naturelles, sa santé ne lui permit pas de répondre à cette aimable invitation et à entreprendre ce voyage. Il donna cependant son assentiment, et son nom se trouve inscrit parmi les fondateurs de cette Société qui a pris de si larges développements et a rendu de si éminents services à la science et à la patrie.

Une vie qui était une chaîne non interrompue de tout ce que l'on désire dans l'homme de bien et dans l'homme de science, ne devait-elle jamais finir? Telle est la destinée de tout mortel : "Il sort du néant pour courir au tombeau". - Un travail assidu et les années elles-mêmes avaient bien altéré la santé de Murith. Il alla chercher du soulagement dans les eaux de Vichy, dont il obtint un heureux résultat. Cependant, il ne se fit point illusion. Il voyait fort bien qu'il ne pourrait pour longtemps prolonger la fin de sa carrière. Habitué dès son jeune âge à puiser la révélation du bonheur mystérieux pour lequel nous sommes formés jusque dans l'admiration et dans l'étude du spectacle de cet univers, son âme se détachait de plus en plus du monde, en adoucissant ainsi le moment de la complète séparation, qui ne devait pas tarder. Enfin, mûr pour un monde meilleur, Murith ayant achevé de tresser sa double couronne de glorieuse immortalité, je veux dire, de vertu et de science, mourut à Martigny le 9 octobre 1816.

Dans l'église paroissiale de Martigny, où il a été inhumé, aucun monument, aucune inscription ne rappelle sa mémoire. (Note : Cet oubli a été réparé en 1969 ; voir Notice No 1 bis). Sur son tombeau, on ne voit pas même, comme sur la tombe du pauvre villageois, le petit tertre surmonté de la croix de bois et orné de l'humble parure du souvenir et de la douleur. Cependant, sa renommée le fait survivre à lui-même, et les années, maîtresses de tant de choses, ne semblent qu'ajouté : à l'éclat de sa couronne

Non, le nom de Laurent-Joseph Murith ne périra pas sur cette terre du Valais qui lui doit son amour et sa reconnaissance. Il ne périra pas dans nos coeurs, Messieurs, non plus que dans le coeur de la Congrégation à laquelle il a appartenu Notre estime générale l'y a gravé en caractères d'or. Il ne périra pas dans les souvenirs, soit des rejetons de sa famille ennoblie par ses mérites, soit de ce bourg de Sembrancher qui se glorifiera toujours de l'avoir vu naître. Enfin, il ne périra pas dans les annales des sciences, où il se trouve enregistré parmi îles illustrations. Qui, les générations futures aimeront comme nous à répéter ce nom qui leur servira, ainsi qu'à nous, d'encouragement aux études utiles et de ralliement quand il s'agira de toute oeuvre scientifique et patriotique!

Qu'en dites-vous, Messieurs et très honorés Collègues? Il me semble que les mânes de Murith nous apparaissent en ce moment, ou plutôt qu'il vient lui-même présider notre réunion sous le toit de sa maison paternelle. Quoiqu'il en soit, c'est bien Murith qui nous convie ici à partager ses lauriers, qui nous appelle à sa gloire, qui nous lie étroitement par les intérêts de la Société qui s'honore de son nom, et qui nous enlace par les aimables guirlandes composées des fleurs qui parent le sol de notre intéressante et chère patrie!

C'est sous des auspices si favorables que j'ai l'honneur d'ouvrir la séance scientifique à laquelle vous avez bien voulu vous rendre aujourd'hui.

LE PASSAGE DU GRAND SAINT-BERNARD PAR NAPOLEON BONAPARTE.

Un article fort intéressant a paru, à ce sujet, dans la revue : Mission du Grand St-Bernard, de juillet 1969. De cet article, voici un bref extrait concernant le Chanoine Laurent-Joseph Murith :

Le 15 mai 1800, Bonaparte est à Lausanne. Il sait qu'il doit abandonner à Martigny sa lourde berline, l'étroite route d'Entremont n'étant pas suffisante pour en assurer le passage; d'ailleurs, cette route s'arrête à Bourg-Saint-Pierre; de là, seuls une piste muletière jusqu'à Etroubles et même jusqu'à Aoste. Cette distance franchie à cheval ou à pied. Bonaparte arrive à Martigny le 17 mai, peu après midi. Il descend à la Prévôté du Grand-Saint-Bernard et il s'y enfermera dans un secret quasi hermétique, étudiant ses cartes et méditant ses futurs plans de campagne.

Le 20 mai, au petit matin, il se met en route, accompagné du Prieur de Martigny, le chanoine Laurent-Joseph Murith, et du chanoine Pierre-Henri Terrettaz, Procureur, ainsi que de l'officier Bourrienne et de quelques serviteurs. Tout le monde voyageait à cheval. - Bonaparte était certainement pressé, et lui-même suivit le conseil qu'il donnait au général Lannes de franchir le col de bonne heure afin d'éviter les avalanches. Toutefois, il fit une brève halte à Bourg-Saint-Pierre pour conférer avec certains de ses officiers et prendre une légère collation.

Il s'arrêta un peu plus longuement à l'Hospice et là, également, on pourrait montrer le fauteuil dans lequel s'est assis le Premier Consul et parler du "Déjeuner de Napoléon", bien que Bonaparte, à l'époque, ne fût pas encore Napoléon : il était seulement sur la route qui le conduirait sur le trône! A l'Hospice, les chanoines lui servirent une omelette, accompagnée, on le présume, d'une bonne rasade et d'un verre de café.. Puis, le Premier Consul, toujours accompagné des chanoines Murith et Terrettaz, poursuivit son chemin, et la petite troupe arriva sans encombres, soir même, à Etroubles.

Bonaparte n'avait que 31 ans, mais c'était tout de même fameux exploit que de franchir en un jour la distance de Martigny à Etroubles !

N O T I C E No 1 bis

ALLOCUTION DE MGR A.LQVEY. A L'OCCASION DE L'INAUGURATION D'UNE PIERRE

COMMEMORATIVE EN L'HONNEUR DU PRIEUR L.-JOSEPH MURITH

LE 3 JUIN 1967. A MARTIGNY.

Messieurs les Membres des Autorités religieuses et civiles,
Messieurs les Délégués des Communes de Sembrancher et Monthey,
Messieurs les Membres du Cercle des Beaux-Arts,
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Dans un article que Ph. PARQUET, alias Alpinus, consacra au Prieur MURITH dans "La Cordée", il se désolait de ce que "dans l'église paroissiale de Martigny où il repose, pas un marbre, pas une inscription ne rappellent son souvenir".

C'est pour réparer un tel oubli qu'un admirateur du savant Prieur a proposé, à l'occasion de la clôture de l'Exposition « Faune et Flore au temps du renouveau » d'ériger une plaque de marbre à la mémoire de cet homme exceptionnel, dont on m'a prié de vous retracer à grands traits la carrière.

Laurent-Joseph MURITH naquit à Sembrancher, le 10 juin 1742, d'une famille venue récemment de la Gruyère.

L'histoire ne nous a pas conservé grand-chose de son enfance; mais, il n'est pas difficile de conjecturer qu'il fut attiré vers l'idéal ecclésiastique en mon temps que son contemporain et compatriote, le futur prévôt LUDER, par le curé du lieu, le chanoine THEVENOT, lequel, bien que nommé prévôt du Grand-Saint-Bernard en 1758, n'en continua pas moins à résider à Sembrancher et à y remplir les fonctions de curé durant une dizaine d'années encore. Les deux jeunes gens, qui devaient honorer si singulièrement, un jour, leur paroisse d'origine et la Congrégation du Grand-St-Bernard, firent leurs humanités, en partie au Collège des Barnabites, Aoste, en partie à Sion, chez les Pères Jésuites. A l'âge de 18 ans, ils sollicitèrent la faveur d'être admis au

noviciat du Grand-St-Bernard; puis, ils y abordèrent les études philosophiques et théologiques, qu'ils achevèrent à Fribourg.

Déjà avant d'être prêtre, MURITH fut chargé des quêtes en Valais, puis en Sui alémanique. C'est qu'à l'époque la Congrégation venait de perdre la majeure partie de ses possessions et n'était plus capable sans recourir aux quêtes de faire face aux nécessités de l'hospitalité sur la montagne. Prêtre en 1766, le jeune chanoine fut chargé successivement des fonctions les plus importantes de la maison ; il fut secrétaire du Chapitre, maître des novices, clavendier, c'est-à-dire économe et enfin prieur claustral de 1775 à 1778. Ces charges lui donnèrent l'occasion d'entrer en contact avec les voyageurs et les savants qui commençaient à parcourir les Alpes pour en découvrir les merveilles botaniques, minéralogiques et autres.

Sa correspondance nous le montre en relations avec un Abraham THOMAS, un Horace Bénédict de SAUSSURE, un abbé CLEMENT, un BOURRIT et tant d'autres pionniers des sciences naturelles et de la découverte des Alpes.

En 1778, MURITH est nommé curé de Liddes, poste qu'il occupera durant treize ans. Sans négliger le soin de ses ouailles, il s'adonna pour ainsi dire avec passion l'étude systématique des plantes et des minéraux, continuant ce qu'il avait commencé avec tant de succès durant ses années du Grand-St-Bernard. Il constitue une magnifique collection qui va chaque jour en s'enrichissant de minéraux, lesquels forment aujourd'hui encore la partie la plus importante de la collection minéralogique du Musée du Grand-St-Bernard.

Il accomplit en compagnie de de SAUSSURE ou de BOURRIT l'exploration des vallons et des montagnes des environs, non point en dilettante de l'alpinisme, mais toujours avec le souci de découvrir et de connaître. Après plusieurs tentatives infructueuses, il réussira, le premier, l'ascension du Grand-Vélan ; c'était le 30 août 1779. Certes, il admirera la beauté incomparable du panorama qui s'offre à lui; mais, ce n'est pas pour ce coup d'oeil qu'il a grimpé jusque là-haut en compagnie du chasseur GENOUD : il a emporté deux thermomètres, un baromètre, un niveau. En cours de route déjà, mais surtout sur la calotte terminale, il fait des observations, prend des notes, effectue des calculs; il recueille plantes et minéraux rares. Il ne réussit pas à trouver d'insectes sur le sommet de la montagne; il remarque que seulement une guêpe qui périt de froid et un papillon qui franchit d'un vol rapide la calotte du mont. De retour à Liddes, il s'empressera de communiquer le résultat de ses observations scientifiques à son ami BOURRIT, qui les insérera in extenso dans son fameux ouvrage : "Passage des Alpes".

De SAUSSURE consulte MURITH au sujet de la présence des blocs de granit dans le val Ferret; Murith montera par deux fois jusqu'à Orny; il en rapporte des échantillons et il écrit à de SAUSSURE que pour lui il n'y a pas de doute : tous les granits qu'on trouve dans la région viennent de la chaîne du Mont-Blanc. Par la même occasion, Murith félicite de Saussure pour le succès de son ascension du Mont-Blanc et lui dit ses regrets d'avoir ignoré qu'il avait formé l'entreprise de la conquête du Mont-Blanc, "j'aurais eu la plus grande satisfaction de vous y accompagner". Apparemment, la vie si bien remplie du curé de Liddes aurait dû se poursuivre sans entraves. Hélas! un gros nuage vint traverser son ciel paisible de pasteur zélé et de chercheur acharné. Le curé de Liddes eut un litige avec ses paroissiens au sujet des dîmes afférant au bénéfice paroissial. Comme l'autorité judiciaire lui avait donné raison, Murith crut bon de lire le jugement du haut de la chaire. Mal lui en prit à la sortie des offices, ses paroissiens l'injurèrent et le chassèrent violemment hors de son presbytère, que quelques hommes occupèrent militairement. Bientôt rétabli dans ses droits par l'intervention épiscopale, Murith n'en fut pas moins heureux d'accepter le poste de Prieur de Marigny, devenu vacant par la mort de son titulaire. C'est ainsi que Martigny hérita du plus illustre, probablement, de tous ses pasteurs. Murith devait y rester jusqu'à sa mort, en 1816, soit durant vingt-cinq ans.

Son activité scientifique n'eut pas à souffrir, semble-t-il, de ce surcroît de travail, car Murith se couchait tard et se levait tôt, en sorte qu'il avait du temps pour sa paroisse et pour ses travaux scientifiques. Il explorera systématiquement une grande partie des vallées et des montagnes de notre pays. Le résultat de ses recherches, il le livra au public dans son ouvrage capital pour l'époque : "Le Guide du botaniste qui voyage en Valais", paru à Lausanne, en 1810.

Quand le Premier Consul Bonaparte vint à Martigny, en 1800, la renommée scientifique du prieur Murith n'était plus à faire. Aussi Bonaparte le fit appeler et eut une conférence avec lui. C'est lui aussi qui fut choisi pour accompagner le Premier Consul au Grand-St-Bernard et jusqu'à Aoste. Le Premier Consul ne dut pas s'ennuyer en route en compagnie d'un tel homme.

Le prestige de Murith était si grand, qu'il fut nommé membre correspondant de plusieurs académies ou sociétés savantes, entre autre de l'Académie celtique de Besançon et il fut l'un des membres fondateurs de la Société helvétique des Sciences naturelles de Genève. Il était

pratiquement en relations épistolaires avec tout ce que la Société de l'époque comptait d'hommes savants, illustres et distingués. Les Lettres, la botanique, la minéralogie, la numismatique, la géologie, etc, lui sont redevables. Il fait figure de pionnier chez nous dans tous ces domaines et c'est à bon droit que les botanistes et les naturalistes valaisans, lorsqu'ils se groupèrent en société, en 1861, se mirent sous son patronage en prenant le nom de MURITHIENNE. Cette société continue à marcher sur la lancée du Prieur Murith et elle a beaucoup fait pour le développement des sciences naturelles en Valais.

C'est dire, Mesdames et Messieurs, que la Mémoire du Prieur Murith est loin d'être oubliée chez nous. C'est dire aussi combien il était désirable qu'un monument marquât d'une façon visible et tangible le souvenir et la reconnaissance de la population de Martigny à l'égard de cet homme dont la vertu, la science et la renommée ont rejailli sur elle. C'est aujourd'hui chose faite. En effet, comme je l'ai dit au début de mon allocution, grâce à l'initiative et j'ajouterais à la générosité d'un admirateur du Prieur Murith, grâce aussi à la générosité du marbrier MARIN, qui a offert gratuitement le matériel, le Prieur Murith a aujourd'hui son monument sur le clocher de l'église dont il fut le zélé pasteur durant un quart de siècle.

En remerciant en votre nom tous les généreux promoteurs et donateurs de cette plaque commémorative, ainsi que les participants à cette cérémonie, je vous invite, Mesdames et Messieurs, à admirer ce monument, simple mais digne, comme le Prieur Murith dont il perpétuera le souvenir parmi nous.

A. Lovey, C.R.

Abbé et Prévôt du Grand-St-Bernard.

NOTICE No 2.

DESCRIPTION DES ALPES PENNINES ET RHETIENNES

DÉDIE A S. M. TRES CHRETIENNE LOUIS XVI ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

PAR M. T. BOURRIT, Chantre de l'Eglise cathédrale de Genève,
Tome Premier, paru en 1761.

Chapitre XII, (p.81) : Description du Mont Vélan.
qui relate en détail la première ascension de cette montagne,
par le chanoine Laurent-Joseph Murith, alors Curé de Liddes, en 1779.

En montant à Chermotane, nous ne fûmes orientés que lorsque nous découvrîmes le sommet glacé du Vélan. J'ai déjà fait connaître cette montagne à l'article du Grand-St-Bernard. M. le Prieur Murith me la fit observer encore du haut du Pain de sucre d'où on la voit dans toute sa majesté. Dès lors, elle devint l'objet de notre ambition. Chaque année, nous formions le projet de l'escalader, et nous l'aurions entrepris si l'inconstance du temps ne nous avait traversés.

Mais ce que j'espérais faire un jour avec cet aimable ecclésiastique, il l'a fait cette année, il est parvenu sur le sommet de cette montagne d'où il a eu, sur sa tête et à ses pieds, le spectacle le plus rare et le plus étonnant. De retour à la cure de Liddes, il m'en a fait donner la nouvelle à Paris, et peu de temps après l'en ai reçu la description de M. Béranger. Cet ami intime, avec lequel j'ai parcouru deux fois les Hautes Alpes jusqu'au Saint-Gothard, a bien voulu tirer les résultats barométriques des observations de M. le Prieur Murith, et rectifier par le calcul des logarithmes, les méprises produites par l'apparence. Le Vélan est une montagne du Bas-Valais qui, de loin, paraît isolée, parce qu'elle élève sa cime conique beaucoup au-dessus de celles qui l'entourent. A ses pieds est la vallée d'Entremont qu'elle termine. Sur sa pente, qui s'étend au loin, est le vaste glacier de la Valforet. Lui-même est un glacier énorme; on avait tenté plusieurs fois de parvenir à son sommet, mais toujours inutilement. Tant de difficultés n'ont point découragé M. Murith, la fatigue n'a pu l'abattre, il a bravé le danger et vaincu tous les obstacles.

Dans les années précédentes, il avait tenté de s'ouvrir un chemin jusqu'à ce sommet élevé, sans avoir pu y réussir : toujours des chaînes de rocs hérissés et perpendiculaires, ou des

crevasses profondes qui sillonnaient la vaste pente de glace qui y conduit, l'avaient arrêté. Ses inutiles tentatives lui apprirent vers quelle partie de la montagne, il devait diriger ses efforts. Il partit, le 30 août 1779, accompagné de deux chasseurs hardis, l'un de Liddes, l'autre de Bourg Saint-Pierre. Ils portaient des provisions de bouche, deux thermomètres, un baromètre, un niveau. Ils marchèrent vigoureusement pour arriver à la montagne de Zousse, située à deux lieues de Bourg Saint-Pierre, entre ce lieu et le Vélan. Ils s'approchèrent d'un chalet où ils se proposaient de passer la nuit. Mais déjà ces paisibles habitants s'étaient renfermés, et ne r'ouvrirent leurs portes qu'à la voix de M. Murith qu'ils respectaient. Tout ce qu'ils possédaient lui fut offert. Ils soupèrent gaiement, mais ils ne purent avoir de lits, leurs bons hôtes n'en avaient pas. Une herbe sèche et dure, qui sert de litière à leurs troupeaux, leur en tenait lieu, et elle fut celui de nos voyageurs. Ils y sommeillèrent plus qu'ils n'y dormirent, jusqu'à deux heures et demie du matin. Alors ils se lèvent, déjeûnent, puis s'avancent, à la lumière brillante de la lune, sur un gazon entrecoupé de racailles, semées sur la pente rapide du mont. Ils parviennent à l'extrémité du glacier du Proz, qui sert comme de talus au mont Vélan. Il s'étend sur un plan incliné dans un espace de demi lieue. Le soleil dorait alors la pointe du Mont-Blanc : seule éclairée au milieu de la longue chaîne de montagnes arides et d'aiguilles élancées qui semblent lui servir d'appui, on eût cru voir un volcan environné des débris des monts que ses secousses ont bouleversés. Ce spectacle fixa quelque temps leurs regards, puis ils examinèrent le baromètre : il était suspendu à 20 pouces, le thermomètre de Réaumur était à 3 degrés, celui de M. De Luc à 32 sous zéro; posé sur la glace, il ne varia point. Descendus dans une fente de glace, à la profondeur de 4 toises et demie, celui de Réaumur a marqué 2 degrés, celui de M. De Luc, 34 sous zéro.

Après ces observations, nos voyageurs continuèrent de monter d'abord avec aisance le long de la plaine du "Glacier du Proz". Devant eux, vers le Sud-Est s'élevait le Vélan. Son sommet était encore si élevé, les flancs en paraissaient si rapides, si perpendiculaires que les chasseurs effrayés, cherchant en vain de l'oeil un passage qui parût possible, et n'y découvrant que des précipices, s'efforcèrent de persuader M. Murith qu'il était téméraire d'entreprendre d'y monter, si l'entreprise ; n'était pas absolument impossible: "Ne craignez rien, leur dit-il, partout où il y aura du danger, je marcherai le premier". Son exemple les ranime. L'un le suit, l'autre croyant s'ouvrir une route plus facile, fait un long détour, perd de vue ses compagnons, erre tout le jour, au milieu des rocs entassés, de glaces accumulées: et ne les retrouvera qu'à la nuit. Cependant le chasseur Genoud qui n'avait point quitté son Pasteur, le suit, le devance même au milieu des rochers horribles où il fallait s'élancer, se suspendre, se tendre l'un à l'autre une main secourable. Ils marchèrent ainsi pendant une heure et demie sans s'arrêter que dans l'instant où il fallait recueillir toutes ses forces pour franchir les précipices effrayants. Déjà ils croyaient avoir surmonté les plus grands obstacles, lorsqu'une masse de neiges fondues, s'élevant devant eux comme un mur finissant en crête aiguë à la hauteur de 40 pieds, leur inspire l'effroi et les fait balancer un instant. Ils voyaient qu'un faux-pas les conduisait à la mort. Ils s'arrêtent, puis s'encouragent, et s'aidant de leurs bâtons ferrés, de leurs crampons, n'avançant qu'avec lenteur et prudence, ils s'élèvent et franchissent ce mauvais pas. Au-delà, la route fut moins pénible. Le chemin était difficile sans être dangereux, et l'espérance leur donnait de nouvelles forces. Ils marchèrent ainsi pendant une heure, et déjà le Vélan perdait sa hauteur à leurs yeux. Tout-à-coup, un mur de glace se présente devant eux. Il était perpendiculaire, nulle crevasse, nul appui ne s'offraient pour y reposer *STSB* pieds, pour y attacher ses mains.

A ses côtés étaient d'horribles précipices. des rocs menaçants coupés à pic, inaccessibles. Les deux voyageurs étonnés fixent les yeux sur ce mur, sur tout ce qui l'environne, et n'y découvrent rien qui ne les effraie. M. Murith est ému et garde le silence, le chasseur pâlit et déclare qu'il n'ira pas plus loin. L'image de sa femme, de ses enfants se présente à son esprit ébranlé, il croit ne les revoir jamais s'il fait un pas de plus. Enfin, M. Murith lui parle, mais c'est pour dire qu'il faut se reposer avant que de déterminer si l'on abandonnera l'entreprise. Ils étaient épuisés de fatigue, la sueur les couvrait. Ayant pris haleine pendant quelques instants, le Pasteur se ranime. Il ne veut pas s'être approché du but pour renoncer à l'atteindre. Il exhorte son compagnon, et le fait consentir à le suivre s'il peut franchir cet obstacle, et le chasseur n'y consent que parce qu'il était persuadé qu'on ne pouvait en venir, à bout et qu'on n'oserait même l'entreprendre. Se sentant rafraîchi, M. Murith reprend une nouvelle ardeur, il s'arme d'un marteau pointu, fait des trous sur le mur de glace pour y enfoncer ses pieds, pour s'y accrocher avec les mains. Il s'élève ainsi avec effort, avec lenteur et parvient enfin en haut. Le chasseur étonné le regarde, tremble et voyant l'obstacle surmonté, il s'encourage et le franchit à son tour. Ils se trouvent sur une pente couverte de pierres calcinées pour ainsi dire par le temps, fendues, réduites en éclats par l'eau et le

froid qui les pénétrèrent, elles furent sous les pieds qui les pressent, et rendent la marche fatigante et longue. L'effort qu'ils avaient fait pour surmonter la glace, la pression de l'air les avaient étourdis, leur tête était douloureuse, et ce ne fut que lorsqu'ils furent presque au sommet qu'ils se trouvèrent soulagés. Il ne leur resta bientôt plus qu'à s'élever au-dessus du roc qui fait la pointe du Vêlan. Il est escarpé, assez haut, mais ses rides, ses fentes donnent prise à la main qui les saisit, et au pied qui s'y appuie, et cet obstacle ne pouvait les arrêter un instant après avoir surmonté les autres. Ils l'escaladent, et se trouvent avec surprise au niveau de la plaine qui forme la calotte du mont. Ils se hâtent de l'atteindre, malgré la fatigue et la chaleur qui les abattent.

Un spectacle, aussi étonnant que magnifique, s'offrit alors à leurs regards. Le ciel semblait un drap noir dont la terre au loin était enveloppée. Le soleil y brillait, et en faisait mieux remarquer la noirceur. Au-dessous, les regards s'étendaient sur un espace immense, hérissé de pointes aiguës, coupé par des vallons obscurs. Le Mont-Blanc s'élevait sous la forme d'une pyramide inclinée, et sa tête altière paraissait commander à toutes les Alpes, au-dessus desquelles on la voyait. Au loin, à travers des vallées profondes, on distinguait l'extrémité du lac de Genève, Vevey qui s'étend sur son rivage, les monts couverts de verdure qui l'environnent, le chemin qui conduit à Moudon. On distinguait la chaîne du Jura, au pied duquel on reconnaissait le lac de Neuchâtel. Au nord, on voyait les Toricelles, monts qui s'élèvent au-dessus de Bey. D'autres vallées profondes auraient fait apercevoir Milan, Turin, le fertile pays qui les environne, si l'on eût pu percer l'obscurité vague qui y semblait répandue. L'oeil n'y distinguait qu'un océan d'air et de vapeurs. Plus près, un nombre prodigieux de glaciers se présentaient sous différentes formes, les uns, d'un blanc mat, les autres, brillants des feux du soleil qu'ils réfléchissaient de toutes parts. Une immobilité imposante, un silence majestueux...saient sur l'âme une impression qu'on ne peut décrire. Le bruit des avalanches répété par les échos y semblait marquer seul la marche du temps. Elevés, pour ainsi dire, au-dessus de la nature, on voyait les monts fendus laisser échapper des ruines qui roulaient jusqu'à leurs pieds. Les fleuves naissaient au-dessous d'eux, dans des lieux où la nature inactive paraît expirante, et c'est là qu'elle puise des forces pour porter de toutes parts la fécondité et la vie.

Après s'être pénétrés de cette vue, ils pensèrent à consulter le baromètre : il était à 17 pouces.11 lignes, le thermomètre de Réaumur + 3 1/2, celui de M. De Luc, 31 sous zéro. Arrêtons-nous ici pour calculer la hauteur du Vêlan. Pour la rendre plus exacte, il aurait fallu un baromètre tel que les fait M.Paul, excellent artiste genevois très instruit. Le thermomètre y est adapté. Il aurait fallu une observation correspondante dans la plaine avec la même espèce d'instruments. Ce calcul-ci ne fera donc qu'une approximation. On n'en pourrait même faire aucun s'il n'y avait une observation correspondante faite au couvent du Grand St-Bernard. Ici, le baromètre était à 21 pouces 1 ligne et le thermomètre de Réaumur à + 7 1/2 à 10 heures et demie, au moment de l'observation sur le Vêlan. En réduisant le degré indiqué par le thermomètre de Réaumur à l'échelle de M.De Luc en plein air, et celui-ci au thermomètre adapté au baromètre, on fait le calcul suivant :

Hauteur du baromètre au Saint-Bernard, réduite en seizième de ligne...4048	
D'où il faut ajouter pour l'observation thermométrique	3
Reste	4051
Hauteur du baromètre sur le Vêlan, réduite en seizième de ligne.....	3440
D'où il faut ajouter pour l'observation thermométrique.....	8
Reste	3448

Le logarithme du dernier nombre 3448, retranché du logarithme du premier et divisé par mille, donne pour la hauteur du Vêlan sur la hauteur du couvent du Grand St-Bernard 699,949 : d'où il faut retrancher 37,097 que donne la correction indiquée par le thermomètre en plein air 662,852 toises, ou environ 3977 pieds pour l'excès de hauteur dû Vêlan sur le Grand St-Bernard.

L'Hospice du Grand Saint-Bernard, par le résultat de plusieurs observations de M. De Saussure, se trouve élevé de 6414 pieds au-dessus du niveau du lac de Genève. Par celle de M. Pictet, il ne l'est que de 6350. Selon le premier résultat, le Vêla se trouvera élevé de 10391 pieds au-dessus du niveau de la Méditerranée. Selon le second, sa hauteur sera de 10327. Elle est supérieure à celle du Buet, trouvée de 9355 pieds, inférieure à celle du Mont-Blanc, estimée de 14346 pieds sur le même niveau.

M. Murith observa aussi quelles montagnes étaient plus élevées que celle sur laquelle il était, par le moyen du niveau. Mais de telles observations ne peuvent que tromper lorsque

l'objet est à une grande distance, lorsque ces distances quelconque sont inconnues, et qu'on n'y joint pas une opération géométrique. Aussi le Mont-Blanc ne lui parût-il élevé que de 100 toises sur le Vêlan par l'opération du niveau, quoiqu'il soit de plus de 400. Cependant, nous rapporterons ici deux autres opérations faites avec le niveau. Elles feront connaître du moins quelles montagnes peuvent être envisagées comme plus haute que le Vêlan. La Corne du Midi dans le Haut Valais fut estimée surpasser le Vêlan de 25 toises. Certes, cette montagne paraît inaccessible, et s'élève, vue de loin, sous la forme d'un pain de sucre. Entre Cogne et Champorcher, dans le duché d'Aoste, est la montagne de Dondeinaz, estimée plus haute que le Vêlan de 30 toises. Cette montagne a près d'elle des mines de fer

M. Murith remarqua que, pendant tout le temps qu'il fut sur le Vêlan, il ne vit d'insectes qu'une guêpe qui, ne pouvant aller plus loin, périt sur la neige, et un papillon qui, d'un vol rapide, franchit la calotte du .mont. Pendant quatre heures d marche, il ne vit dans ces déserts élevés aucun indice de végétation. Pendant qu'il faisait ses observations, son chasseur cherchait en vain un chemin plus facile pour redescendre. Il n'en put trouver, et malgré leur répugnance, il a fallu le préférer encore. Après sept heures d'une marche précipitée, ils arrivèrent au Bourg Saint-Pierre, accablés de fatigue, mais satisfaits de n'avoir pas fait une tentative sans succès.

Notice No 3

NOTICE HISTORIQUE PUBLIEE A L'OCCASION DU 75^{me} ANNIVERSAIRE

DE LA FONDATION DE LA MAISON A. MURITH, POMPES FUNEBRES CATHOLIQUES DE GENEVE

LE 25 MAI 1963

En avril 1888, à la demande instante et réitérée de prêtres de Genève, Mgr Broquet, vicaire général, M. l'abbé Chuit, curé du Sacré-Coeur, M. l'abbé Lany, curé de Notre-Dame, M. l'abbé Jaccard, curé de Saint-Joseph, M. l'abbé Clochet, curé de Saint-François, et sur l'initiative de M. Jean-Marie Duret, sacristain du Sacré-Coeur, la convention créant là société des Pompes Funèbres Catholiques fut signée.

En effet, les prêtres étaient en butte à cette époque à l'opiniâtre mauvaise volonté du personnel des entreprises de Pompes Funèbres et même d'une partie du public. Grâce à la collaboration de ses amis, MM. Michel Fert et François Duparc, voituriers, M. Anselme Murith, alors sacristain de Saint-Joseph, accepta la mission de diriger l'entreprise qui se constitua en société le 27 avril 1888. Cette société "Murith, Duparc & Fert", poursuivit son activité durant 25 ans. En mai 1913, M. Anselme Murith reprit seul la direction de l'entreprise, secondé déjà par ses fils Paul et Auguste.

En septembre 1891, la société engageait comme commis M. Pierre Murith, frère de M. Anselme Murith dont l'activité fut des plus précieuses durant 44 ans. Peu de temps après, en 1893, la société décida de fabriquer elle-même ses cercueils et ouvrit un atelier à la rue Chausse-Cogs. Elle prit à son service comme premier ouvrier M. Louis Schroeter, qui devait devenir plus tard un contremaître compétent et apprécié. La fabrique de la rue des Grands-Philosophes ne fut ouverte qu'en mars 1896. Jusque-là, la maison n'avait eu recours qu'aux services d'un seul ouvrier. Au mois de janvier 1900, la maison engagea alors comme apprenti M. Claudius Barut qui, après le décès de M. Schroeter en 1934, devint à son tour contremaître. Son dévouement à ses patrons en fit un véritable ami de la famille. Son décès en 1945 fut pour elle une perte sensible.

En juin 1906, M. Paul Murith, qui n'avait pas encore 19 ans, débuta, sur le désir de son père, comme commis de bureau. La société A. MURITH, entreprise spéciale de Pompes Funèbres Catholiques (société anonyme), fut créée sur son initiative en 1919. Cette société, composée exclusivement des enfants de M. Anselme Murith, fut établie - nous tenons à le souligner - afin de décharger le fondateur de ses soucis professionnels et de sauvegarder le caractère familial de l'entreprise. Grâce à ces dispositions, le "Papa" Murith, eut une heureuse vieillesse. Il mourut en 1947, à l'âge de 86 ans.

Nommé par l'assemblée générale directeur-administrateur, M. Paul Murith conserve son mandat jusqu'à sa retraite en 1958. Sous sa direction, l'entreprise s'est considérablement développée par l'ouverture de nombreux dépôts et représentations, particulièrement dans les cantons de Fribourg et du Valais. En septembre 1916, la succursale de Fribourg fut créée. Elle

fut confiée à M. Auguste Murith, aidé par sa soeur, Mlle Marie Murith. Cette succursale, bien dirigée, prit tout de suite, un grand développement. Durant cette même période, soit en 1914, M. Georges Murith, le fils cadet de M. Anselme Murith, devint commis de bureau à Genève. Sa carrière très active s'est terminée prématurément en 1933. Appelée à suppléer à ses frères mobilisés, Mlle Léonie Murith se dévoua dans l'entreprise jusqu'à sa retraite en 1962.

Dès 1958, le conseil d'administration de la société est composé de représentant de la nouvelle génération. Actuellement, il est formé de M. Auguste Murith et de ses fils : MM. Henri Murith, président du conseil d'administration et directeur à Genève; André Murith, administrateur de la succursale de Fribourg; Paul Murith, (junior) à Fribourg.

La Maison A. Murith s'est développée en Suisse Romande où elle compte .les 14 succursales et dépôts suivants : 4 dans le canton de Fribourg ; Bulle, Châtel-St-Denis, Romont et Morat; 8 dans le canton du Valais j Sion, Monthey, Sierre, Orsières, Montana, Fully, Riddes et Brigue; enfin 2 dans le Jura : Bienne et Delémont.

La Maison A. MURITH a fêté le 75e anniversaire de sa fondation, le samedi 25 mai 1963, à la salle St-Germain, rue du Vieux-Billard, à Genève. A cette occasion, M. l'abbé Louis Bouellat, vice-doyen, à Delémont, ancien collaborateur au "Courrier de Genève », a adressé à la Maison et à la famille, un hommage délicat, sous la forme du poème suivant :

"Maison Murith, de ton labeur austère, Nous saluons le Jubilé !
Tu travaillas pour le Ciel et la terre, Avec sagesse et dignité...
Ton oeuvre un jour modestement partie, Semblable au grain de sénevé,
Grâce au bon Dieu sut gagner la partie; Et la semence a bien levé.
Ce qui d'abord paraissait peu de chose, Aux yeux jaloux de la cité,
En quelques mois s'organise et se pose, Comme utile réalité...
Louange, honneur à l'artisan modeste, Venu de Fribourg autrefois,
Pour soutenir de son valeureux geste, Les catholiques genevois !
II importait de rendre moins indigne, La sépulture des mortels,
En les portant, par privilège insigne, Dans le saint-lieu, près des autels ».

« C'était répondre aux souhaits de l'Eglise,
A la demande du clergé.

Voilà comment soudain se réalise

La fin d'un triste préjugé !

Les fils Murith ont de leur vaillant père

A eux donc va pour ce travail prospère

Notre cordial remerciement!

Maison Murith, grande part est la tienne

Dans un bien réel accompli;

Nous souhaitons que le Ciel te soutienne

Dans ton emploi pieux, béni.

Nous en croyons l'histoire de Tobie

"Assurer sépulture aux morts"

Est oeuvre bonne et Dieu la glorifie

Par le don d'éternels transports.

De celui qui commença l'entreprise

Gardons au coeur le souvenir !

Qu'un plein succès encor la favorise

Dans les sentiers de l'avenir! »

Mai 1963

NOTICE No 4

SOUVENIR5 DE LA FAMILLE JOSEPH MURITH - GREMIDN DU BOUR60Z.
1884 - 1944.

Notice rédigée par M. Paul Hurith, en novembre et décembre 1944
à l'Hôpital de Nyon, en suite d'un accident au service militaire

(68 pages d'un carnet de poche)

Imprimerie J. Perroud S.A., Bulle.
Fondation du Foyer - Septembre 1884.

Madeleine Gremion à Olivier du Châtelet entrainé sous le toit de la maison du Bourgoz. Elle venait de se donner pour la vie à Joseph, fils de Pierre Murith, et de recevoir le saint sacrement et ses bénédictions devant l'autel de Dieu en l'église de Gruyères.

Union pleine de promesses. Elle, belle, robuste, active et pieuse. Lui, mûr, robuste comme un chêne, brave dans toute la force du terme.

LA VIE AU BOURGOZ

Une belle-mère très rigide et sévère, un beau-père plus abordable et deux belles soeurs, à l'occasion charitables, telles étaient les personnes vivant en ménage commun avec le fils Joseph et son épouse.

Décrire le confort de l'habitation à cette époque ne rentre pas dans le cadre de ce récit. Mes souvenirs sont cependant encore assez fidèles pour les transmettre à nos enfants et à l'occasion à le comparer à celui qu'on trouve tout naturel aujourd'hui. Faire la somme de toutes les peines, de tous les soucis, de tous les crève-cœur et de toutes les angoisses de notre chère maman, qu'elle supporta vaillamment, Dieu seul et elle les connaissent. Cependant, quelques récits entendus dans ses derniers jours nous ont permis de nous faire une idée de la reconnaissance que nous lui devons.

PAPA ET MAMAN

Avant d'aller plus loin, disons à notre cher papa et à notre chère maman un grand et pieux merci, d'abord de nous avoir appelés à la vie, d'avoir peiné sur nos berceaux et plus tard, bien plus encore, sur notre route; de nous avoir élevés dans la crainte des lois de Dieu et surtout dans son amour. C'est maintenant que nos soucis ressemblent aux leurs que nous pouvons nous faire une idée de la dette de reconnaissance que nous avons envers eux.

Dans un milieu austère et sévère, les années s'écoulaient. Le travail dans les prés, les champs, le jardin, la basse-cour et la ferme occupe les journées dans toute leur longueur, sans cependant voler le temps consacré à la prière du soir en commun. A ce labeur constant s'en ajoute un autre, plus important, et les deux réunis plus pénibles et plus astreignants, car à peu près chaque année, un berceau laisse apparaître de petites menottes, et une petite tête aux boucles blondes vient s'aligner à côté de la table sur une chaise un peu plus haute que les autres.

LES ENFANTS

C'est en premier Auguste. Son droit d'aînesse va être et sera souvent changé contre des devoirs et des servitudes. Viennent ensuite trois petites filles (l'une après l'autre, heureusement) : Marie, Aurélie, Joséphine, et cela aurait certainement continué ainsi si je n'étais intervenu en personne pour y mettre ordre et défendre notre sexe bien exposé à se voir battre! Après Paul, qui aujourd'hui fixe sur le papier ses souvenirs, naquit Thérèse, ensuite Victor, mort à quelques semaines. Ce sont maintenant les garçons qui prennent leur revanche: Pierre, Jean, Joseph et avant lui, une petite Jeanne enlevée à l'âge où on les aime tant (2 ans), où leur langue s'essaie à exprimer leur pensée. Et enfin, pour rétablir et même renverser l'équilibre, Marguerite et Jeanne viennent clore la série et former les deux derniers chaînons de la grande ronde à Joseph et Madeleine du Bourgoz.

Si nous mettons en ligne cette petite armée par rang d'âge, nous la trouvons répartie sur vingt années, soit de 1885 à 1905, et si nous les mettons en colonne par deux et par couples, nous en trouvons six, Jeanne restant au chiffre impair, ce qui fait donc cinq garçons et six filles. - Dieu soit béni tous sont bien faits, très réussis même, intelligents et de constitution assez robuste.

AUGUSTE A PEROLLES

Auguste quitte déjà l'école régionale à treize ans et demi; aussi maman est-elle heureuse de l'arracher quelques mois d'hiver de la ferme pour parfaire son développement intellectuel, acquérir d'excellentes données dans la science agricole, élargir un peu son horizon, tout en .donnant à son corps presque surmené un peu de répit. Inutile de dire s'il en profita. Cela lui paraissait tout naturel de décroche! à la fin de ses deux semestres les premiers prix à l'Ecole d'agriculture de Pérolles (1899-1900).

LES FILLES

Quant aux trois filles qui le suivaient et l'avaient accompagné durant quelques années où à notre tour, Thérèse et moi avions rejoint, c'était l'essaim qui se rendant à l'école à Gruyères ou en revenant en tourbillonnant, animait le sentier de la chapelle du Berceau, jusqu'à ce que les deux cadettes, moins turbulentes, soient seules à parcourir le petit chemin. Joséphine, le garçon manqué, batailleuse et touche-à-tout, un beau jour de ses quinze ans, risque de renverser d'étonnement ses compagnes. Elle part pour le pensionnat avec la volonté fermement arrêtée de devenir Soeur enseignante. Sa vivacité, son tempérament, sagement canalisés, ne tardèrent pas à révéler un coeur et une intelligence bien au-dessus de l'ordinaire. C'est pour cela qu'au lieu de faire les voeux après ses études normales, elle doit faire le sacrifice de ses plus ardents désirs et se remettre à la tâche pour l'obtention du brevet supérieur et passer deux années à l'Académie Sainte-Croix à Fribourg et à l'Université, où elle passa brillamment les épreuves finales.

APPRENTISSAGE

Le moment de me débrouiller un peu étant aussi arrivé, émancipé de l'école, mes parents saisissent une possibilité qui se présente afin d'apprendre à l'un des fils au moins un métier manuel. Me voilà au Technicum de Fribourg, janvier 1907, apprenant à scier, raboter, polir le bois, transformer en meublés plus ou moins beaux cette matière première qui s'appelle bois! Apprentissage terminé, très bien passés, plus fort pour l'instant en théorie qu'en pratique, ce à quoi on va s'appliquer à acquérir et à perfectionner. - 1911 - Pour que l'un des fils suive les traces du père, je m'étais présenté au recrutement pour être incorporé dans les sapeurs. Admis, me voilà en route pour l'école de recrues de Brugg.

L'ARMEE

Cette même année, 1911, Auguste qui était déjà caporal depuis l'année précédente est pointé et sollicité de faire une école d'aspirant. Affaire facile pour un fils à papa au gousset bien garni, avec diplômes dans les poches. Mais pour le papa de mon frère, c'est toute une autre question. Presque deux demi-douzaines d'enfants à élever et à munir de quelques moyens pour gagner leur vie. Enfin, encouragé par quelques bonnes personnes de la parenté (je ne crois pas me tromper en nommant ici ce cher oncle Jean, frère de maman, pour qui j'ai souvent une bonne pensée et que j'associe quelquefois à maman dans mes prières), enfin, dis-je, la partie est gagnée et Auguste fait son école. Son bagage en fait d'études aurait pu le trouver en état d'infériorité par rapport à ses camarades ayant tous fait des études supérieures. Mais ses chefs surent assez découvrir le bon sens, le parfait équilibre, la fermeté, le sang-froid et l'esprit de décision de ce jeune aspirant modeste et sérieux. Il remporta donc de haute lutte le sabre et le grade de lieutenant et devint un de ces officiers obéis et aimés de ses hommes, très rarement obligés de recourir aux punitions et même en ce cas sans rancune. Nous y reviendrons.

ATELIER LEVY

Mon école de recrues presque terminée, je prie mon commandant de ne pas insister, ayant déjà mon frère astreint à beaucoup de service et après moi, trois frères assureraient encore certainement notre part au service de la patrie. J'entrai alors à la Fabrique de meubles Lévy, à Bulle.

GRAND-PAPA

Eté 1910. Le bon grand-papa venait de s'éteindre presque sans maladie dans la paix du Seigneur.

LES ARMAILLIS

La couvée avait grandi et prospéré. La plus jeune a six ans. Les garçons, devenus de solides gaillards, bien que n'ayant seulement que quinze, et seize ans, les voici, fin mai de cette même année, arrivés au seuil d'une nouvelle : activité, d'une vocation presque : la vie pastorale.

LA "POYA"

Les voici donc, conduisant à l'alpage un beau grand troupeau de vaches agitant sonnailles et clarines. Joseph, jeune encore de ses 11 ans, en son beau bredzon, crânement ouvrait le cortège, maintenant à peine de sa canne les "reines" qui se disputaient la première place et l'arrivée sur le, pâturage en dominatrices. Ils étaient aidés pour la durée de l'été de deux autres armaillis, camarades plus âgés qu'eux. Ce jour-là, d'autres aides encore sont nécessaires, car il y a le train du chalet à conduire et le menu bétail. Je me souviens de la belle et vive pouliche que pour ma part j'avais à tenir au licol.

SECHERESSE

Quelques trois semaines après, c'était la "rèmoûaye", c'est-à-dire, la montée à la "haute", soit à la Cadra à Tsermont, devenu notre propriété, belle montagne en face du Moléson, moins haute de trois cents et quelques mètres seulement. Eté très chaud, sécheresse même pour de nombreux estivages moins favorisés en fait de sources que Tsermont où coulèrent durant tout l'été quatre ou cinq fontaines, et où les voisins, à grand renfort de boilles, venaient chercher le frais liquide et étancher quelque peu la soif de leurs bêtes.

LA "CHOUPAYE"

Que de beaux souvenirs! Toute la maisonnée fit à son tour les honneurs d'une montée au chalet où le petit lait et la crème accueillait avec générosité les gosiers assoiffés et les appétits stimulés par la rude grimpe de la côte. Un jour, nous eûmes le bonheur d'y voir maman. Nous étions à ce moment-là huit de la famille au chalet. C'étaient les belles années :1911.

MOBILISATION 1914-1918

1912, 1913 et 1914 avaient bien débutés lorsque la guerre éclata au loin et se propagea bientôt dans toute l'Europe avec grande rapidité, pour franchir ensuite l'Océan et englober l'Amérique dans la ronde infernale. J'étais alors à Fribourg. La mise de piquet de l'armée avait sonnée. Je prends congé de mes patrons et camarades d'atelier pour gagner par le dernier train la maison paternelle et l'uniforme. Ce n'est pas sans une certaine émotion que nous nous serrons la main; les deux patrons sont français, un ébéniste est prussien, un autre italien et nous autres quatre suisses, dont trois fribourgeois

Auguste et moi étions prêts à partir. Pierre avait fait son école de recrue et son école de sous-officiers. Vue la gravité de la situation, déjà le mois précédent, cette école avait été retenue sous les armes.

AU FEU

Au chalet des Mongerons d'Enhaut, Jean faisait le fromage, aidé du "bouébo" Joseph. Le troupeau venait de quitter le pâturage pour monter à Tsermont. Un crépitement insolite lui fait soudain dresser l'oreille. Joseph accourt en criant: "II y a le feu à la borne". En effet, partant du gros brasier que l'on fait après le fromage pour obtenir le sérac, une grosse étincelle avait mis le feu aux bardeaux en bordure du collet. Aussitôt, la lutte s'engagea avec l'élément destructeur en puisant dans la chaudière, baquet après baquet, Joseph les passant à Jean sur le toit. Grâce à leur rapidité de décision, le chalet était sauvé sans trop de dégâts. Le Conseil communal les récompensa de leur courageuse attitude. Malgré l'absence d'un armailli mobilisé, on arriva à la Saint-Denis sans trop de difficultés.

MON PREMIER CONGE

Pour mon compte, je revins à la maison en congé pour la première fois au début de novembre.

La période de service se termina à fin janvier; il fallut repartir en mars. Entre temps, Jean avait fait son école de recrue. Pierre, sergent, fit un cours de sergent-major et gagna ses galons; Jean, ceux de caporal. Nous nous retrouvions quelquefois les quatre frères ensemble, heureux de pouvoir faire une sorte de rapport de famille. Grâce aux congés que nous tâchions d'obtenir alternativement, le train de campagne ne souffrait pas trop.

GREVE GENERALE 1918

Enfin, croyant être arrivé au terme de cette guerre, durant laquelle l'armée, prête, vigilante, parvint à épargner notre pays des affres qui, de toutes parts, l'entouraient, et aussi grâce à l'intervention du Bienheureux Nicolas de Flue auprès de Dieu, Maître suprême du destin des peuples, voici qu'à nouveau la peur et 3 mort déferlent sur le pays. C'est la grève générale (novembre 1918) fomentée et organisée au sein des groupements socialistes, englobant déjà la plupart des employés de la Confédération. L'intervention rapide et énergique de la troupe, en particulier du régiment fribourgeois dans la ville fédérale, parvint à mater la révolte et à protéger le Palais fédéral. Les meneurs furent arrêtés et les énergumènes russes jetés hors des frontières sous bonne escorte. Le pays était sauvé, la guerre civile épargnée, mais au prix de combien de jeunes vies fauchées par l'épidémie de grippe, dont nos soldats moururent par centaines. C'est ce qu'on appelle la grippe espagnole, qui fut plus tard reconnue comme une sorte de peste fauchant chaque jour des dizaines de vies dans les compagnies.

LA GRIPPE ESPAGNOLE.

Si Jean et Pierre ne furent que très peu touchés, Auguste, par contre, fut très près d'accepter ou d'accomplir le sacrifice total; dans son coeur, c'était déjà chose faite, mais les soins aidant, un moral très haut le sortit victorieux de la terrible étreinte. Cependant, très éprouvé et affaibli, déjà chargé de nombreuses charges publiques, il dut se résoudre à abandonner quelque chose, ou plutôt à décliner la proposition tendant à faire une école centrale en vue de sa promotion au grade de major. ,

AUGUSTE DEVANT LA C.V.S.

Par ailleurs, en raison de son état de santé déficient, il se présenta devant la CVS, en 1922 et fut libéré du service militaire. Son état s'étant amélioré, il accepta quelques années plus tard une fonction semi-militaire. Il fut désigné par le Département militaire fédéral, comme Commissaire de campagne du 1er arrondissement, fonction qui devait devenir plus tard, en suite des événements, excessivement astreignante.

MARIE ET AURELIE - VOCATIONS

Que devient la grande famille pendant ces années d'incertitude? Marie, depuis quelques années déjà, est mariée, dans la commune voisine d'Enney; elle voit aussi grandir sa famille au domaine du Bugnon. Aurélie part pour Lyon (Maison du Bon-Secours) invitée à maintes reprises par les Soeurs garde-malades de la famille Rouvenaz, qui forment là-bas un trio très actif et très persuasif lorsqu'elles viennent de Gruyères.

MA GRIPPE

Si son départ ses soins, je n'aurais pas l'occasion d'écrire mes mémoires pour la France ne m'avait pas précisément emballé, j'eus quelques années après une excellente occasion d'apprécier les grands services, les soins assidus et appropriés à la gravité de mon état : rechute de grippe avec forte pneumonie. Je crois bien que sans les ferventes prières au cours de ses longues veilles à mon chevet et sans soins, je n'aurais pas l'occasion d'écrire mes mémoires.

FERMIERS A DESOVI

La famille, passablement à l'étroit en fait de terres à cultiver, accepte l'offre qui lui est faite d'exploiter le beau et grand domaine de M. Gaspard Jolliet, en Desovi, près Le Pâquier. C'est donc l'exode depuis le Bourgoz, au printemps 1917 qui n'y permit qu'un séjour de trois ans, le propriétaire profitant de l'avis de résiliation triennal, regrettant de voir d'intéressants bénéfices durement acquis cependant, entrer dans une autre poche que la sienne.

Au milieu de cette période, vient se placer une incidence grave qui sera déterminante pour l'avenir des deux frères Jean et Joseph. Je tâcherai de la placer dans son cadre le plus fidèlement possible, quoique brièvement. Le troupeau de vaches, conduit par Jean et Joseph, quitte une gîte près de Vuadens, où avait lieu l'alpée, pour atteindre la belle montagne de la Chaux-dessous, que l'on "défleura" durant quelques jours avant de faire le long séjour à Tsermont.

FIEVRE APHTEUSE

Des cas de fièvre aphteuse avaient été signalés et traités durant l'hiver, dans quelques localités du district. En cours de route, des symptômes inquiétants se manifestent et à l'arrivée au pâturage, la réalité n'est malheureusement que trop évidente. - L'un des deux armailis, Joseph, est appelé à Bulle sous prétexte d'enquête et d'information pendant que l'autre, avec ses deux aides, assiste à la destruction partielle du troupeau, impuissant et sans moyens de lutte. Après connaissance approfondie des circonstances de ce déplacement, les frères Murith évitent les *Battions* dont ils étaient injustement menacés, car l'affaire s'est liquidée devant le Tribunal de la Gruyère par un acquittement. Mais les coeurs ulcérés par les mesures draconiennes et maladroites avec lesquelles ils furent traités par les autorités font naître en eux un désir intense de quitter les lieux pendant quelques années pour essayer d'oublier les personnes et les lieux d'où venait une grosse part de leur aigreur.

DEPART POUR L'AMERIQUE - JEAN ET JOSEPH

L'automne arrivait. Il n'y avait plus qu'un reste de troupeau, presque sans lait. Une occasion se présente et les tente. Un riche brésilien passant l'été à l'Hôtel du Bourgoz avait décidé M. Roulin, propriétaire de l'hôtel, à vendre sa propriété et à partir pour exploiter un de ses domaines, dans l'Etat de Sao Paulo. Connaissant les intentions de mes frères, M. Roulin les présenta à ce Monsieur qui leur fit un tableau des intéressantes possibilités qui s'offraient à leur tempérament courageux, robuste et avide de grands espaces. Après quelques informations prises auprès du consulat, qui ne contredisaient point les allégations de ce Monsieur (Da Silva), ce fut le départ. Trois jours sur terre et dix-neuf sur mer se passèrent sans incident. Je ne puis décrire les sentiments qui durent remplir leur âme en voyant s'effacer les derniers lambeaux de terre, en attendant que se dessinent après tant de jours, sous un ciel nouveau, les premiers signes d'un abordage. Les deux héros de l'histoire étant mieux à même que moi de raconter en détail cette grande aventure, je me borne à la signaler par quelques-uns de ces principaux faits.

Dès l'arrivée, immense déception, lutte farouche pour l'existence, leur d'espoir, commencement du succès et déchaînement des rivalités et des jalousies d'ordre commercial de la part de firmes indigènes traitant le même produit, c'est-à-dire, le fromage.

TRAGEDIE

Guet-apens organisé frôlant l'assassinat, retour au pays en abandonnant tout aux usurpateurs couverts très probablement par une sorte de police locale très facile à acheter par les magnats indigènes.

(Pour plus de détails, voir la Notice suivante, No 5)

RETOUR

Après deux années malheureuses, plus tragiques que mon bref schéma ne le laisse entrevoir,

c'est le retour au pays. Mais ce qui leur est resté, malgré le bonheur discutable d'y avoir bercé pendant quelques mois leurs corps et leurs coeurs endoloris, c'est la vision de la mer et des grands espaces.

JEAN AU MAROC

II ne se passe pas longtemps avant que Jean reparte pour le Maroc, à Rabat, où il est engagé comme maître de ferme au service d'une société neuchâteloise, financée en partie par un docteur capitaliste de Neuchâtel, Le gérant a tôt fait d'engloutir les capitaux mis à sa disposition par ses vices, sa façon de vivre' et son inexpérience. - Pendant ce temps, les qualités de Jean s'étaient cependant affirmées dans les alentours et il lui fut facile de mettre ses bras et son intelligence au service d'un colon d'une toute autre valeur. Il revint prendre femme au pays et repartit après beau mariage et bonne noce célébrés au Pâquier où sa femme avait été institutrice pendant plusieurs années. Arrivée au Maroc, sa chère Thérèse s'acclimata sans peine. Revenu en Suisse plusieurs fois, il leur tardait de retourner au pays du soleil et des larges horizons.

JOSEPH EN ALGERIE

Joseph fit son école de recrue, de sous-officier et ensuite de caporal, puis en été, il remit le bredzon et devint à nouveau armailli de Tsermont. Hais comme Jean, la hantise de la mer et des lointains rivages ne l'abandonne pas. Provisoirement, il peut les satisfaire en convoyant des exportations au Maroc. Au retour d'une de ses randonnées riches en imprévus et en incidents, une offre lui parvient par l'entremise de M. Lévy, à Bulle, pour un poste de confiance dans une très grande exploitation chez ses cousins, en Algérie, près de Sétif, à 200 km au sud d'Alger. Il part seul d'abord pour se rendre compte sur place de la situation qui lui est présentée. Après quelques mois, satisfait, il revient au pays chercher sa femme et ses trois garçons. Il eut la veille de son départ le grand chagrin de perdre une mignonne fillette de 2 ans. Depuis lors, nous ne reçûmes que de très bonnes nouvelles. Ses enfants ne sont point privés d'instruction religieuse et profane, ni de formation du caractère et de la moralité.

AU BOURGOZ

Les mobilisations terminées, la famille ayant quitté Désovi et regagné la bonne maison du Bourgoz, je puis remettre la petite exploitation du Bourgoz que j'avais reprise de Jean, lors de son départ pour le Maroc et retourner à mon métier tout en gardant domicile au premier étage que j'avais amélioré, en différents points : balcon, cuisine, escalier, plancher.

A MON COMPTE

Si je n'étais pas comme mes frères pris par l'envie de courir le monde et les grandes aventures, je n'avais pas moins le désir de me libérer d'une servitude, celle d'employé auprès de patrons juifs (MM. Lévy) que je quittai en excellents termes, même avec des offres de travail pour eux lorsque je serais établi à mon compte. - En automne 1923, je quitte donc le toit paternel pour ouvrir un petit atelier au centre du village de Broc. J'étais alors père de Georges et de Madeleine; ensuite vinrent Denise et Michelle et nous en sommes encore là.

MARIAGE DE THERESE ET PIERRE

Thérèse s'était aussi mariée; Pierre, de même. Quelque temps après, il devenait maître d'hôtel avec son épouse Edith, exploitant l'Hôtel de Jaman à Montbovon, puis plus tard, jusqu'au temps présent, l'important établissement de La Croix-Blanche à Marsens.

MARGUERITE AU COUVENT

Tous étaient casés, sauf les deux plus jeunes. Marguerite suivait la voix de ses aspirations et, sur le chemin tracé par sa soeur Aurélie, entra en religion comme elle à Lyon sous le nom de Soeur Michelle. Elle revint ensuite à Fribourg où elle se dévoua encore au soin des malades.

MARIAGE DE JEANNE

Enfin, Jeanne, la cadette, à son tour est installée aux côtés de son mari Henri Dafflon dans une jolie maison près de Pringy, entourée d'un lopin de terre suffisant pour y vivre.

DECES DE JOSEPHINE. MARIE ET THERESE

Le deuil est ensuite venu éprouver la famille. J'ai parlé de Joséphine, en religion Soeur Jeanne d'Arc, brevet supérieur, professeur à l'Institut du Sacré-Coeur à Estavayer-le-Lac où, lors de l'incendie partiel de l'immeuble, elle contracta, par suite d'une mauvaise fluxion de poitrine, un mal qui s'acharna sur elle, pourtant forte et robuste. Après six ou sept ans de lutte, malgré les soins les plus assidus, elle est à bout. Voyant très bien la partie perdue, elle fait généreusement le sacrifice de sa vie, prépare elle-même ses lettres de faire-part, invitant les plus jeunes de la famille à venir à son enterrement avec de bonnes figures exemptes de chagrin, avec la conviction qu'ils viennent faire un beau tour au berceau de la Suisse, à Ingenbohl, près de Schwyz, où son corps attend le grand réveil pendant que son âme jouit de la vision de Dieu. - Marie et Thérèse aussi sont mortes à la tâche en France, laissant chacune six orphelins.

APRES CINQUANTE ANS

Un demi-siècle s'est écoulé depuis la date indiquée au début de ce récit, soit depuis le mariage de papa et maman. Il convient de souligner cet heureux événement par une petite fête religieuse d'abord, pour remercier Dieu de son aide et de ses nombreuses grâces. Les circonstances s'y prêtent très bien. Jean et Thérèse sont de retour au pays pour quelques semaines. Joseph est prêt à partir pour l'Algérie. Les deux religieuses sont présentes aussi. Le rassemblement peut se faire dans les meilleures possibilités. Cependant, maman sent ses forces diminuer de plus en plus.

Le matin, tous sont à l'église. Les cinq frères chantent la messe. Un excellent dîner est servi sous ce toit qui accueillait nos parents, il y a 50 ans, dans la belle et grande chambre du premier étage, fraîchement parquetée, ornée et fleurie à souhait pour la circonstance. Deux belles photos commémorent ce jour inoubliable et beau entre tous. C'était le lendemain de la mi-août; jour de la Saint-Théodule, fête patronale de Gruyères.

DECES DE MAMAN

Peu après, maman a dû s'aliter, entourée des soins diligents et affectueux de sa fille infirmière, Soeur Jeanne d'Arc (du Bon-Secours). Après trois mois de souffrances, mais très résignée, son âme quitte cette terre d'exil pour rejoindre plusieurs de ses enfants et ses parents dans la céleste patrie. L'ensevelissement a lieu le 8 décembre 1934, fête de notre bonne Mère du Ciel, qu'elle a priée toute sa vie avec tant de ferveur et qu'elle nous a, à tous, appris à aimer et à servir. Joseph, arrivant de Sétif, eut le privilège de rejoindre l'enterrement à Gruyères et Jean put assister à la messe d'enterrement le lendemain.

SOLITUDE DE PAPA

La bonne vieille maison du Bourgoz, si peuplée et animée pendant de nombreuses années,

n'abrite plus que le papa, qui s'obstine à lui garder fidélité malgré les instantes invitations de ses enfants de venir passer ses vieux jours dans leur foyer, à l'abri de tout souci et entouré des mêmes soins dont jadis son père fut l'objet. Au cours de la première année de son veuvage, sa santé ne fût point mauvaise, mais à l'approche de l'hiver suivant, une violente bronchite ne tarda pas à évoluer en pneumonie qui risqua fort de l'entraîner vers la tombe. Il reçut les sacrements de l'Eglise et ne succomba point à cet assaut pourtant très grave. Après quelques semaines de convalescence, soit vers le printemps, il reprenait ses petites promenades dans le voisinage et même à Gruyères, où il entendait la messe assez souvent. Bientôt cependant, des plaies aux jambes s'aggravant, il fut obligé de garder le lit. Une personne étant devenue nécessaire pour s'occuper de sa nourriture et des soins que réclamait son état, une Soeur garde-malade, compagne de ses filles, fut envoyée à son chevet, de la maison du Bon-Secours à Fribourg, celles-ci étant empêchées : Soeur Jeanne d'Arc à cause de sa santé et Soeur Michelle étant dans la première année de sa profession religieuse. Ses illusions et ses rêves d'un renouveau de santé et de vigueur l'engageaient parfois à quelques entreprises tantôt amusantes, tantôt téméraires. Ainsi, un bel après-midi de juillet, déjouant la surveillance de sa garde-malade, il partit, un petit sac de montagne au dos, fermement résolu de monter en Tsermont. Heureusement pour lui et pour tous, Auguste, avisé de son départ, le ramena sans difficulté au Bourgoz. Il avait déjà pu se convaincre par le temps qu'il avait mis pour atteindre le milieu du village de Pringy que son entreprise était bien au-delà de ses possibilités. Ce fut, sauf erreur, la dernière tentative de ce genre qu'il essaya»

DECES DE PAPA

Ses plaies aux jambes le retinrent dès lors au lit et une subite aggravation de son état exigea son hospitalisation à Riaz, où après quelques jours, il rendit le dernier soupir deux heures à peine après une visite que nous lui fîmes, Auguste et moi. L'ensevelissement eut lieu le lu octobre 1937 avec une très grande affluence de personnes désireuses de témoigner leur sympathie à la famille et à celui qui désormais en devenait le chef, en tant qu'aîné : Auguste.

;

PARTAGE

II s'acquitta de la liquidation des biens mobiliers et immobiliers avec la justice, la maîtrise et le tact qui lui sont coutumiers. Les absents avaient donné procuration à diverses personnes pour la ratification et la signature des actes de partage.

Notre cher toit du Bourgoz n'abritait plus dès lors aucun des membres de la grande famille qui l'égayait par ses chants et ses travaux au long du demi-siècle écoulé. Les terres, la maison, ainsi que la montagne de Tsermont, devinrent la propriété d'Auguste. Les autres terres plus éloignées furent vendues, l'une attribuée à Jeanne, l'autre devint propriété de la commune de Gruyères, cette parcelle presque enclavée dans son domaine du Laviau ne pouvait trouver amateur plus intéressant.

AU GRAND CONSEIL

Je ne voudrais pas terminer ce mémoire familial sans souligner une date qui fut et restera pour la famille marquée d'un événement heureux, non seulement pour ses membres, mais aussi pour la commune qui eut l'honneur pour la première fois de voir un de ses enfants investi de la plus haute charge de l'autorité législative. Au cours de cette année 1936, ce fut Auguste Murith, de Gruyères, qui occupa le siège présidentiel du Grand Conseil. Par respect pour sa modestie, je m'abstiendrai de citer les éloges qui lui furent à maintes reprises adressés par la presse dans l'exercice de ses fonctions.

60 ans d'histoire et de souvenirs
Hôpital de Nyon, novembre et décembre 1944
Gravement accidenté
Paul Murith.

NOTE SUPPLEMENTAIRE : DE 1944 A 1964

Vingt années plus calmes et plus heureuses, pour le pays d'abord, et pour la grande famille du Bourgoz surtout, qui s'est bien épanouie.

J'ai déjà dit que tous sont mariés (sauf les Religieuses, bien sûr). La belle famille d'Auguste et Germaine compte huit enfants. Quatre garçons et quatre filles, dont une est morte. Paul, l'aîné des garçons, eut le chagrin de perdre accidentellement un petit garçon. - Jean, le second des fils, continue la présence des Murith au Bourgoz, avec son épouse. Il élève une très belle famille de 7 enfants, 5 garçons et 2 filles.

L'acheminement vers la vie religieuse, ouvert par les trois soeurs, les deux Jeanne d'Arc et Soeur Saint-Michel, ne devait pas manquer d'apporter à la grande famille, par l'un des fils, de celui qui en était devenu le chef, une joie et un honneur, le plus grand et le plus beau que l'on puisse souhaiter. Henri, le troisième des fils d'Auguste, célébrait sa première messe en juillet 1948. Ce fut une journée lumineuse de joie et de piété, sur laquelle il n'est pas nécessaire de m'étendre; chacun le devine et le sent au fond de son coeur. Après quelques années comme Vicaire à La Chaux-de-Fonds, il fut nommé aumônier à l'Ecole d'agriculture de Grangeneuve ainsi que des Jeunesses fribourgeoises.

A Broc, après le décès du sacristain en charge, le Conseil paroissial me pria de le remplacer dans cette fonction. Je n'hésitais pas à dire "oui", ayant immédiatement senti au fond de mon coeur la beauté et le mérite de cette fonction qui, dans les cérémonies religieuses, me tient si près du prêtre officiant. Or, un matin après la messe, grande fut ma joie à l'annonce que me fit M. le Prieur Seydoux : "C'est votre neveu, M. l'abbé Henri Murith, qui vient d'être nommé par Mgr l'Evêque pour me remplacer comme Prieur à Broc". La bonne nouvelle se répandit rapidement dans tout le village, et même les plus ... "rouges" en étaient emballés! Son entrée en possession de sa paroisse fut quelque peu retardée par ses obligations militaires. Le grade de capitaine-aumônier lui demande encore son concours et de nombreuses prestations. Et voilà, en la fête de l'Immaculée, ce fut la belle et émouvante réception, qui en même temps que les autorités locales et les sociétés, réunit toute la parenté; et me voilà sacristain, au service de mon neveu, le Prieur de Broc.

Ainsi prend fin le récit des souvenirs de la famille de Joseph et de Madeleine du Bourgoz, de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de 1884 à 1964.

NOTICE No 5 _____

L ' O D Y S S E E D E D E U X G R U E R I E N S

VOYAGE ET SEJOUR DE JEAN ET JOSEPH MURITH AU BRESIL
par Monsieur AUGUSTE MURITH,

qui fut Syndic de Gruyères, Juge de Paix et Président du Grand-Conseil

NOTE PRELIMINAIRE DE L'AUTEUR

L'aventure vécue au Brésil par les deux frères Murith, dont le récit est tirée en partie du journal dans lequel Joseph a noté ses impressions pendant une partie de leur séjour en Amérique vaut la peine d'être contée. L'une ou l'autre des

premières pages de ce journal étant égarées, voici, telles que ma mémoire me permet de les relater, les causes de ce départ de mes deux frères cadets pour l'Amérique

LA FIEVRE APHTEUSE

Nos parents, qui exploitaient le pâturage de La Chaux, rière Gruyères, avaient eu une partie de leur troupeau infecté de fièvre aphteuse au début de l'hiver 1919. Ce bétail avait été soigné à la ferme de Désovi, au Pâquier, dont notre père était fermier et qu'il exploitait en plus du domaine du Bourgoz. Après l'expiration du délai prescrit de 6 mois après la guérison, le mélange des animaux guéris avec ceux qui n'avaient pas contracté la maladie, était autorisé, ne présentant plus au dire des vétérinaires un danger de contagion.

Le moment de l'alpage était là. C'était vers le 20 mai 1920. Joseph, âgé de 20 ans, devait assumer la charge de maître armailli et fromager, avec deux domestiques et un "bouébo". Le troupeau devait brouter pendant une semaine sur une gîte au-dessus de Vuadens avant de monter à La Chaux. Depuis l'automne, aucun cas de fièvre aphteuse n'avait été constaté dans le canton de Fribourg.

Au bout de 3 ou 4 jours, deux vaches laissant écouler de la salive parurent suspectes à Joseph, qui n'avait pas vu, ni soigné le bétail malade en 1919. Il descendit au fond du pâturage, appela des voisins, leur demandant d'informer la Préfecture et demander la visite du vétérinaire de cantonnement. Ce dernier monta immédiatement au chalet. Diagnostic : "Ce n'est pas la fièvre aphteuse. Les deux vaches en question sont atteintes du "crapaud" à la langue". Cependant, par mesure de précaution, c'était un vendredi, il séquestra le troupeau jusqu'au lundi où il reviendrait constater l'état des deux vaches et du troupeau. A sa seconde visite, confirmant son diagnostic, le vétérinaire donna lui-même à l'inspecteur du bétail l'avis selon lequel il pouvait délivrer les certificats de santé en vue du départ du troupeau. Tout paraissait donc être en ordre.

Le lendemain, le troupeau comptant une quarantaine de vaches, descendit sur Vuadens au son des sonnailles et des clochettes, traversa Bulle, La Tour-de-Trême, Le Pâquier, Pringy et prit le chemin de l'Albeuve, pour arriver à La Chaux vers midi.

Dès l'arrivée, plusieurs vaches, au lieu de brouter une herbe savoureuse, se couchèrent et présentaient les mêmes symptômes que celles qui avaient été visitées la veille par le vétérinaire.

Consterné, Joseph se dit : "C'est la fièvre aphteuse". En hâte, il descendit à Pringy pour demander par téléphone une nouvelle expertise. Ce fut le vétérinaire cantonal, M. Maillard, qui sans retard, monta à La Chaux. C'était la catastrophe; le doute n'était plus possible : séquestre sur le troupeau et sur ceux des alpages attenants. Toute mesure légale était prise par la Préfecture en vue d'enrayer le fléau.

Joseph est arrêté et escorté d'un gendarme, incarcéré au Château de Bulle, sous l'accusation d'avoir trompé le vétérinaire ou d'avoir caché des bêtes malades afin de pouvoir quitter le pâturage de Vuadens. Son frère Jean se rend au bureau de la Préfecture. C'est un lundi. Il explique la situation dans laquelle se trouvent les deux domestiques, à la Chaux, où plusieurs vaches ont déjà péri et doivent être enfouies. Ils ne savent pas même quels en sont les propriétaires. L'ordre a même été donné de faucher l'herbe pour nourrir le troupeau, ce qui est une impossibilité. Jean demande avec insistance que son frère, à qui on ne peut absolument rien reprocher, soit libéré sans retard, sa présence étant indispensable au chalet. Le préfet Gaudard, très compréhensif, demande par téléphone au Procureur général, M. Berset à Fribourg, l'autorisation de libérer le prisonnier. Réponse : "Gardez-le jusqu'à vendredi, où je viendrai l'interroger".

L'enquête a eu lieu, suivie de la comparution en tribunal, lequel prononce un non-lieu. Joseph est acquitté, frais à charge de l'Etat. Ce jugement est accueilli avec joie par la famille du Bourgoz qui a vécu des heures douloureuses, mais Joseph est sorti du Château de Bulle, le coeur ulcéré avec la ferme volonté de quitter au plus tôt sa Gruyère natale qui l'avait traité comme un criminel. Quant au vétérinaire, il a agi en toute bonne foi, mais malheureusement, il s'est trompé.

Entre temps, un certain nombre de bêtes ont péri. Les autres, après un long traitement ont pu redescendre en automne en bonne santé. Ceci est relatif, car la plupart ont "mal tourné" dans la suite. L'auteur de ces lignes, fermier aux Addoux, dont tout le bétail a dû être abattu en 1919 pour la même cause, a

acheté 14 vaches estivées à La Chaux, dans l'idée que du bétail aphteux guéri est immunisé, n'a eu que des déboires avec ce bétail : tuberculose, rhumatismes et affections, diverses. Il est superflu de dire que la perte subie par l'amodiateur de La Chaux a été énorme. Au lieu de fabriquer du fromage, il fallut durant une partie de l'été, donner à boire le lait aux vaches et aux porcs, à part celui de quelques-unes ayant été peu atteintes par la maladie.

Pendant ce temps, Jean s'est trouvé en

LA TERRE PROMISE

Toutes les dispositions sont prises en vue du départ, qui est fixé sur l'un des derniers jours du mois d'août. Un jeune homme de Vuadens, Jules Moret, s'est associé aux deux émigrants. Après des adieux émouvants, les deux frères quittent la maison paternelle, le cœur gros, s'efforçant de refouler d'abondantes larmes.

Ici, nous prenons le récit de Joseph contenu dans son journal dès l'endroit où manquent les premières pages.

.... Au bout de quelques minutes, la vieille "Diane" nous transportait dans la direction de Bulle. Avec quelle angoisse, pour la dernière fois, je regardai du côté de mon vieux chalet et du Molédon rêveur, semblant nous dire : "Mes amis, que faites-vous?". A deux heures, le train nous emportait du côté de Châtel. A Vuadens, l'ami Moret entouré de la jeunesse de son village et des bannières des sociétés locales, faisait ses adieux pour nous rejoindre. Mais où allons-nous ainsi? Hélas ! C'était pour l'Amérique que nous étions en route. Au Brésil, nous allons essayer d'oublier les injustices et d'éteindre les peines qui depuis quelque temps déchiraient nos cœurs

Pour remonter notre moral assez bas, nous entonnons le "Ranz des vaches" en quittant le canton. Les yeux se sèchent et à 4 heures, nous sommes à Lausanne, d'où par train de nuit, nous arrivons à Paris à 6 heures du matin. Là, rien d'important à signaler, sauf une petite écorchée à essuyer de la part d'un portefaix qui nous demande 25 Frs pour transporter deux malles de la gare de l'Est à celle du Nord. Nous profitons d'une halte à Amiens pour rendre visite à un M. Laurent, qui fut interné à Gruyères. Nous en repartons à 5 heures du soir pour Boulogne, notre port

contact avec un Brésilien, comte Da Silva en villégiature à Gruyères, lequel est en relation avec de gros propriétaires fonciers dans la région de Sao-Paulo, avec lesquels il y aurait des possibilités de conclure des conventions de métayage. Un projet précis fut mis au point, admis de part et d'autre. Le propriétaire mettrait à disposition le terrain et fournirai le bétail, les frères Murith effectueraient le travail, le produit de l'exploitation serait réparti par moitiés.

d'embarquement. Fatigués, nous prenons chambre à l'Hôtel des Voyageurs. Après le souper, nous faisons une petite excursion en ville avant de prendre un repos bien mérité. Le 1er septembre, après avoir rempli les formalités nécessaires, nous nous rendons sur la jetée du port et faisons connaissance avec la mer, un peu houleuse, mais qui ne nous effraie nullement. Journée calme, où nous dégustons les fameuses moules à la cave Choyu.

Le 2 septembre est le jour solennel de l'embarquement. Un petit bateau, le Hollandia nous prend à bord et nous conduit en pleine mer pour nous décharger sur le "Brabantia", une vraie montagne flottante. Nous entrons sur le pont, déjà couvert de passagers par une espèce de corridor, guidés par des hommes de l'équipage. Nous prenons possession de notre cabine, petite chambre à six lits où heureusement, nous ne sommes que les trois occupants. De là, nous cherchons à revoir le jour et montons sur le pont, où se trouvent déjà installés les passagers montés à Amsterdam. La journée est magnifique. Le soleil fait miroiter ses rayons argentés sur les flots bleus de l'Océan. Les mouettes, aux ailes de séraphins, se disputent autour de notre navire, les restes de la cuisine et font entendre de petits cris aigus. Pendant deux heures, un léger tangage nous balance sur place. Tout-à-coup, les formidables sirènes jettent un bruit sourd et sinistre annonçant le départ. Je ne trouve pas d'expression pour décrire le frisson qui s'empare de tout mon être à cet instant __à la pensée que maintenant je quitte la terre d'Europe pour aller m'engouffrer Dieu sait où, dans l'inconnu, en proie peut-être à tous les

périls pendant 19 jours entre le ciel bleu et les flots noirs de "la grande gueuse" qui semble guetter quelques proies. Le navire file droit, laissant derrière lui à perte de vue un sillage bouillonnant. Les heures passent assez rapidement au début, parmi le va et vient qui anime le pont. A 6 heures du soir, nous dégustons la succulente cuisine du "Brabantia" (un menu de Palace), puis nous entrons en cabine.

Au matin, nous nous réveillons dans la baie de Plymouth, où le navire a jeté l'ancre. Nous avons la surprise de constater que nous sommes gardés à vue par une douzaine de torpilleurs anglais, pendant que la Compagnie hollandaise traite avec les autorités anglaises, car le "Brabantia" était primitivement la propriété de l'Allemagne. A 16 heures seulement, un arrangement est conclu et nous pouvons repartir. La mer est assez houleuse et imprime à notre navire un tangage plus ou moins prononcé. Dans la soirée, la plupart des dames ressentent les premières nausées du mal de mer. Au souper, un grand nombre de passagers manquent à l'appel. Chez les trois suisses, tout va bien. Deux jours passent pendant que nous longeons les côtes de France et d'Espagne. Au matin du 6 septembre, Vigo est annoncé. Un panorama splendide se déroule sous nos yeux. Durant deux heures, nous sommes arrêtés dans la baie où des émigrants espagnols, pauvres gueux, viennent renforcer la 3ème classe. Le lendemain, nous touchons le port de Lisbonne. Les passagers de 1ère et 2ème classe obtiennent la permission de descendre pour visiter la ville. Pilotés par un Allemand connaissant bien la ville, nous faisons un tour dans les rues principales, puis nous rentrons au port en auto à une vitesse vertigineuse, c'est notre dernière escale en Europe. Nous sommes maintenant lancés en pleine mer. Le moral est bon, bien que les distractions deviennent plutôt rares. Le panorama devient immuable : toujours bleu. Dans la soirée, on commence à danser au son criard d'un gramophone, pour se déraidir les jambes. De temps en temps, nous apercevons sur l'avant du navire les dauphins, poissons de 2 m. de long, semblant se faire pousser par la coque de fer de notre formidable machine. Le 11, nous touchons Las Palmas, Iles Ténériffe. Comme à Lisbonne, licence est donnée de faire un tour dans l'île. Un petit canot à vapeur nous transporte près du port. Avec un

couple belge dont nous avons fait connaissance à bord, nous louons un petit cabriolet qui nous traîne en cahotant à l'intérieur de la ville. La journée est splendide. Dans un bazar nègre, nous faisons emplette de complets légers (120 Frs), souliers bas à 50 Frs. Nous entrons dans un café où le propriétaire parle français. Il est stupéfait d'entendre dans cette langue ces trois gris qui vantent la qualité de son vin. Il faut rentrer. Dans le navire, qui vient de lever l'ancre, nous nous laissons écorcher par des espèces de colporteurs qui vendent au prix fort divers objets: jumelles d'approche, couvertures de lit, de table, etc. La chaleur devient intense. Jean et Jules en sont indisposés. Une pastille du médecin les remet en forme. Le 15 septembre, dans la soirée, on organise quelques jeux. Entre autres, Jean est proclamé roi du navire pour tirer à la corde avec la nuque.

Le 17, on nous annonce Rio de Janeiro. Bientôt nous voyons poindre la montagne "Pain de sucre". La joie reprend ses droits chez les passagers. Nous abordons le quai et pouvons descendre. C'est la dernière escale avant Santos, notre port de débarquement. La ville de Rio, toute pavoisée pour la réception du roi Albert de Belgique, offre un aspect merveilleux et une animation incroyable. C'est une ville d'un million et demi d'habitants. Le matin du 18, nous longeons déjà la côte brésilienne. Dans le navire, la foule s'agite, fait ses préparatifs pour débarquer. Après le souper, avec des amis d'occasion, nous fêtons la fin de la splendide traversée, non sans avoir fait sauter quelques bouchons. Le 19, dans la matinée, il pleut à torrents.

Nous mettons enfin pied à terre à Santos, ville importante mais d'aspect malpropre. On la dit insalubre. Nous faisons une tournée en ville, pour changer nos francs en "milreis". Ce qui nous intéresse spécialement, c'est la multitude des mulets attelés à 2, 4 ou 6 devant des charrettes chargées de café. A 6 heures et demi du soir, nous prenons le train de Sao Paulo où nous arrivons après un trajet de deux heures. Un taxi nous conduit à l'hôtel Forster, qu'un voyageur nous a conseillé. Quel est notre étonnement en entrant dans la salle à manger à voir sur le mur deux tableaux, l'un représentant la chapelle de Tell, l'autre : Fluelen. Nous nous trouvons dans un hôtel dont le

propriétaire est Suisse. Par la même occasion, et un heureux hasard, nous faisons la connaissance du secrétaire du Consulat suisse qui y a sa pension. Le 20, nous lui rendons visite à son bureau pour y remplir les formalités usuelles. Nous passons ensuite à l'Office d'émigration, qui nous accorde gratuitement le permis pour le passage à l'intérieur du pays Grande est notre surprise le lendemain, en nous voyant conduire comme des moutons dans des wagons de Illème classe, parmi des nègres et des portugais, tous en guenilles et sales comme des chaudronniers.

Il y a de Santos à Brotas, notre lieu de destination, 301 km que nous franchissons en 8 heures de chemin de fer. "Que diable allons-nous faire dans ce pays?" C'est la question que nous nous posons durant une partie du parcours. On n'y voit que des buissons, des broussailles et des forêts vierges. Cependant peu à peu on commence à traverser des espèces de pâturages dans lesquels des vaches bariolées, avec des cornes démesurément longues, semblent lécher le sable.

Nous voici enfin à Brotas; on n'y parle que le portugais. Après avoir pris une collation à l'hôtel voisin de la station, nous voyons arriver un attelage de quatre chevaux fringants, devant un confortable carrosse. C'est M. De Barras avec son cocher nègre qui vient nous chercher. Nous grimpons sur sa voiture et en route pour la Fazenda (ferme). Voyage impressionnant, dans des espèces de charrières aux ornières profondes défoncées dans le sable ou dans une argile rousse. Nous traversons des ruisseaux comme s'ils n'existaient pas. Les chevaux y enfoncent jusqu'à la panse. Le trajet dure une heure, au bout de laquelle nous arrivons au terme de notre voyage, soit à la ferme de M. Da Silva.

M. De Barros, son représentant, Mme De Barros et ses quatre enfants sont très aimables. Nous sommes invités à souper en compagnie de la famille II faut ensuite expliquer à M. De Barros ce que nous venons faire chez lui, car il n'a aucune idée sur la production laitière et la fabrication du fromage. Il croit d'abord qu'il lui est impossible de traiter avec nous, car il n'existe aucune installation à cet effet sur la propriété. Il nous trouve trop "bien" pour travailler au café et il nous propose de nous trouver un emploi plus lucratif. Nous pouvons loger et manger chez lui jusqu'à ce qu'une

solution soit trouvée. Le lendemain matin, soit le 22 septembre, il nous fait seller trois chevaux pour aller visiter ses propriétés. Il nous accompagne jusqu'au haut de sa montagne, où se trouve la colonie du café. Il y en a 350'000 plants. C'est pour nous une belle journée. Le 23, rien à signaler. Il pleut. Nous nous renseignons sur les us et coutumes de la région. La ferme en question a une superficie de 24.000 poses, divisées en deux parties. L'une comporte le café, sur quelques mille poses. Là se trouve la maison de l'administrateur avec une cinquantaine de petites maisons en bambous entrecroisés et remplis de terre. La seconde partie est composée des pâturages, vastes étendues vallonnées, à moitié recouvertes de buissons et d'épines. En été comme en hiver, quelques centaines de bêtes bovines et de chevaux y broutent en paix. Au milieu se trouve la maison du patron, avec quelques maisonnettes de "camaradas", employés faisant le service de la ferme: soins du bétail, culture du maïs, transport du café avec de beaux attelages de 12 boeufs attelés au joug devant d'énormes charriots à deux roues pleines; le tout en bois et faisant une musique infernale.

Le personnel est de différentes nationalités: nègres, créoles, brésiliens, portugais, français, italiens, turcs et espagnols. Jugez du méli-mélo que cela représente. Ces gens sont généralement peu payés: Fr. 50 à 60 par mois. Ils vivent à peu de frais: riz et haricots sont la base de leur nourriture. Ils peuvent garder sur la propriété une ou deux vaches et un ou deux chevaux. Le patron règne en souverain sur toute la Fazenda. Il ne travaille guère (sauf pour encaisser l'argent). Notons entre parenthèse que l'esclavage n'est banni ici que depuis 37 ans. La concorde semble pourtant régner dans cette mixture. Chacun porte néanmoins à la ceinture un couteau de 30 cm. de long ou un revolver. Presque tout le monde va pieds nus et semble content de son sort. On ne peut faire deux pas sans entendre parler de "cavalo" car on se sert du cheval comme chez nous du vélo.

Le 24, M. et Mme De Barros partent pour Sao Paulo. Jean les y accompagne pour trouver une "combine" quelconque. Jules et moi restons à la ferme, nourris et logés chez l'administrateur, ayant à notre disposition chevaux et mulets de selle. A proximité de la ferme, se trouve un beau

parc planté d'orangers où nous allons prendre de la fraîcheur et nous désaltérer, car il fait chaud, l'eau est tiède et nous commençons déjà à regretter la bonne eau fraîche de chez nous. Le 25, dimanche, nous allons à la messe à Brotas, à cheval: agréable petite sortie. Le lendemain, Jean revient de Sao Paulo avec de bonnes nouvelles. Il a passé contrat avec M. De Barros pour le terme de 4 ans. Celui-ci met à notre disposition 300 poses de pâturages, maison d'habitation, 40 vaches laitières, 20 porcs prêts à engraisser et fait toutes installations nécessaires. "I va diuchto", me dis-je. Le tout est fait à mi-part. Jean a déjà fait l'acquisition d'une centrifuge, d'une baratte et d'un malaxeur. Quelques jours se passent en attendant la suite des

événements, où nous nous régalons d'oranges et voyageons à cheval. Jules et moi partons pour Carnpinas, ville charmante située à mi-chemin entre Sao Paulo et Brotas, pour y procurer de, la batterie de cuisine, du linge, lits, ustensiles de laiterie, pour environ 2.000 francs. En rentrant, Jules se sent indisposé. Il souffre d'un violent mal de tête et doit s'aliter. Le médecin appelé diagnostique la fièvre typhoïde. Jugez de notre triste situation. Tous les jours, il faut aller chercher des remèdes, que nous devons lui administrer jour et nuit. Il en va ainsi, pendant que chez nous, tout là-bas, en Gruyère, on est en pleine bénichon.

LE MAL DU PAYS

Pendant ce temps, nous sommes ici tristes et anxieux. La chaleur est à peine supportable. Jean et moi allons commencer les aménagements sur notre nouvelle exploitation, à un quart d'heure de la Fazenda. Le lundi de la bénichon de chez nous, un soleil accablant me coupe bras et jambes. Je vais m'asseoir au bord d'un ruisseau encadré de verdure et de lianes qui me donnent un peu de fraîcheur. Là, je me remémore les douces joies de mon enfance et celles de la jeunesse en ces jours de liesse. Les larmes commencent à jaillir abondantes de mes yeux. Je me représente la tristesse qui doit régner dans le pauvre foyer que nous avons abandonné. Je vois no-

tre chère maman qui pleure encore ses fils; mais qu'elle se console, le Bon Dieu ne les a pas abandonnés. Il a permis qu'ils trouvent ici une très bonne famille, chez le meilleur homme que l'on puisse rencontrer. Au bord de ce ruisseau, quand mes yeux se sont séchés, j'ai commencé à chanter de ces chansons de chez nous qui me remettent le coeur en place. Combien de fois ai-je dit ce refrain: "Ohî mes Alpes, pourquoi fallut-il vous quitter?". Vers le 20 octobre, la santé de Jules, après avoir été bien ébranlée, s'améliore peu à peu.

LE METAYAGE. - FABRICATION DU « GRUYERE »

M. De Barros, revenu de Sao Paulo donne des ordres à ses charpentiers en vue de la construction d'un hangar qui nous servira à y amener les vaches pour les traire.

II fait rassembler son troupeau près de sa ferme et nous laisse choisir toutes celles qui nous paraissent laitières. Notre choix porte sur une quarantaine, que nous faisons conduire sur notre pâturage. On nous fait présent d'un lasso, un drôle d'en* gin pour qui ne l'a jamais servi. C'est une corde en cuir de 20 m. de long, avec une maille en fer à l'un de ses bouts. On forme une boucle de la hauteur d'un homme. On la fait tourner au-dessus de la tête, puis au moment

opportun, on la lance au cou, les plus adroits enlacent les cornes des vaches.

Les jours qui suivent, nous faisons un peu d'école au lasso, mais nous faisons peu de progrès. Nous commençons à nous impatienter de ne pouvoir monter à Casa Branca, notre fief, mais notre associé Jules est encore trop faible pour y être transporté. Enfin, le 29 octobre, nous y montons. Jules est placé sur une civière et transporté par quatre hommes. Deux chargements à 12 boeufs y amènent notre butin et nos machines. Quelle joie de pouvoir enfin faire notre popotte nous-mêmes et chez nous. Avec gentillesse, la Fazenda nous a fourni du lard et du café; nous avons procuré du riz, des haricots et autres denrées.

Pendant un jour ou deux, nous parvenons à attraper l'une ou l'autre vache au las so. On parvient à en tirer à peu près le lait nécessaire au ménage. Le jour de la Toussaint, je chasse pendant quelques heures: rien à faire. Nos vaches sont effrayées; impossible d'en capturer une. Pour en finir, le 2 novembre, nous faisons un enclos de 5 fils, afin de pouvoir les enfermer. J'enfourche un mulet de selle et en route. "Chti cou, me dis-je, y pu allô acuiilli". Je cours de ci, de là avec mon"bi-» det", dans les buissons, dans les marais et me voilà dans le parc avec mes vaches. ⁵ Tous leurs veaux les suivent. Nous recommandons nos prouesses au lasso. Nous parvenons à en attacher une dizaine par les cornes. C'est tout au plus si nous pouvons en tirer une dizaine de litres de lait. Elles en ont pourtant bien davantage, mais elles refusent de le donner; elles donnent surtout des coups de pied. Il faut leur attacher les jambes pour ne pas se faire fracasser. Elles se jettent par terre, se débattent: de vrais démons. Les gens de la contrée rigolent en nous entendant parler de les accoutumer. Nous ne perdons cependant pas courage, bien que nous ne soyons Jean et moi à pouvoir nous en occuper, Jules étant encore trop faible.

Nous essayons d'enfermer les veaux de deux ou trois jeunes taures qui viennent J de vèler ces jours. Encore rien à faire, elles "lèvent" le lait complètement. Nous en sommes vraiment à nous demander comment nous allons en sortir. Il faut tout essayer. Nous faisons un petit parc, où nous enfermons les veaux pendant la nuit. Le matin, nous les attachons à côté de la vache pendant que nous essayons de la traire "Eurêka!", nous avons trouvé le secret. Les vaches se "civilisent" petit à petit. Le lait augmente de jour en jour. Nous pouvons cesser de leur attacher les jambes. Le lait est passé à la centrifuge, la crème barattée nous donne un beurre ramolli \ par la chaleur. Jules obtient du docteur la permission de se lever, mais le pauvre garçon est sec comme un pieu.

Le 8 novembre, nous recevons la chaudière commandée à Sao Paulo. Les menuisiers nous confectionnent un "inretchia" (table à fromage) et un tour. Notre cage prend peu à peu l'aspect d'un chalet ou d'une laiterie.

Le 9, une communication téléphonique nous annonce qu'un Suisse arrive et qu'il faut aller le rencontrer avec un cheval. Jean part avec un mulet et nous revient au bout de deux heures avec Léopold Geinoz, d'Enney. Il se sent un peu désorienté dans ce singulier pays. Nous l'engageons comme aide, à raison de 70 frs. par mois. Le 10, une invitation nous est adressée pour un bal qui doit avoir lieu à une heure de marche de chez nous. Curieux de voir en quoi consiste un bal au Brésil, nous acceptons et suivons, Jean et moi, pistolet en poche, l'individu qui s'est offert à nous conduire. A la tombée de la nuit, à pied, nous cheminons pendant deux heures dans des charrières infâmes, au milieu de vastes plantations de caféiers. Nous arrivons près d'une petite maisonnette de colon, derrière laquelle, sur une place de 80 m2 recouverte de bâches, dansent au son traînant d'un accordéon, une trentaine de personnes desquelles on aurait de la peine à deviner l'âge: du vieux et du jeune, du blanc, du mal lavé et du noir. La majeure partie des danseuses sont sans chaussures. Entre les danses, elles restent assises en ligne sur un banc, sans dire un mot. Les hommes restent debout, car il n'y a pas de place pour s'asseoir. Vers minuit, il commence à pleuvoir. Après chaque danse, on racle la place avec une pioche, puis les "dames" se nettoient les pieds avec le même outil. Oh! porcarial(cochonnerie) pour employer la langue du pays.

Nous commençons à "la piler", mais impossible de nous en aller seuls, car nous risquerions de nous perdre dans les plantations de café. Nous attendons notre guide qui veut rester jusqu'à la fin du bal, c'est-à-dire, jusqu'au matin. Une chose est certaine, c'est que nous sommes guéris d'aller au bal. Le brave camarade qui nous a accompagnée revient amicalement avec nous jusqu'à Casa Branca. Il trouve non moins amicalement le moyen de soutirer mon revolver de la poche de mon paletot et filer à l'indienne. Il n'eut pas de chance, car la police avisée, l'arrête à Brotas où il doit faire 8 jours de prison.

Le 13 novembre, nous sommes informée que M. Roulin, ancien propriétaire de l'hô-tel du Bourgoz à Gruyères est en gare de Brotas avec sa famille. Le même soir, à 7 heures et demie, nous partons à cheval et allons le voir. Il loge à l'hôtel en attendant l'arrivée de M. De Barros, 4

jours plus tard revenant de Sao Paul. Avec une réelle joie, nous apprenons quelques nouvelles du pays et recevons une bonne lettre de notre chère maman. Il nous apporte des peaux de caillettes et des formes à fromage, (achetées à Bulle par le transcripteur de ces lignes: Auguste Murith). « Chti cou, no van povy betâ in kio », ce que nous faisons le lendemain matin; le caillé est magnifique. Cette épreuve que nous attendions avec tant d'impatience nous donne des résultats surprenants. Nous faisons aménager des rayons dans une petite cave, sous la maison du patron. Malheureusement, il y fait trop chaud, 26 à 28 degrés. Nos fromages, bien que se travaillant à merveille, ont de la peine à rester en forme; ils lâchent.

Le 20, M. De Bararos nous fait conduire 13 beaux porcs pour l'engraissement. La quantité de lait augmente de jour en jour, en même temps que la pluie, la chaleur et l'herbe. Le 4 décembre, je vais à Sao Paulo, faire l'acquisition de bidons pour le transport du lait, car nous avons acheté le lait d'une ferme voisine. Je commande également des marques de fabrique pour nos fromages. Le voyage est monotone et coûteux. Vers le 7 et le 8, nous achetons 7 vaches que nous payons entre 250 et 300 frs. nous tirons maintenant 180 l. après les veaux et en recevons environ 150 l. de la ferme voisine, à raison de 20 cent, le litre.

Le 15, nous arrive un thermolacto pour éprouver le lait. Ce jour, l'intendant "appelle pour voir une jument qui a renversé le vagin. Il veut l'abattre. Je m'oppose, l'assurant de la traiter et de la guérir. J'y fais des lavages aux camomilles et des injections de lysol pour détruire la multitude des vers qui s'y trouvent. Je lui pose deux boucles et au bout de dix jours, la bête est guérie. Notre estime est à la hausse auprès du patron. Il me fait présent de l'animal.

Au 20 décembre, l'effectif de notre troupeau se monte à 45 vaches, 32 veaux, 23 porcs, 2 chevaux et 3 mulets. Depuis que Jules est rétabli, il va chercher le lait le matin, pendant que nous trayons nos vaches. Le soir de Noël, Jules et Léopold partent à cheval pour assister à la messe de minuit, mais l'orage les surprend en route; ils doivent rebrousser chemin. Le dimanche matin suivant, Jean et moi allons

confesser, communier et entendre la messe à Brotas. Les fêtes passent, dans une ambiance plutôt triste. M. Roulin et sa famille viennent nous rendre visite de temps en temps. Notre unique récréation consiste à jouer un jass le soir, à part quelques sorties à cheval dans les alentours. Notre fabrication de fromage nous donne entière satisfaction. Aussi, M. De Barros nous fait-il les propositions les plus souriantes pour l'avenir. Cela nous donne du courage. Notre nourriture est simple et fortifiante: café au lait, soupe au riz, petit lait, sérac, fromage, viande de porc, pain et omelettes.

II me revient en mémoire un petit incident qui s'est passé dans le courant de décembre. Nous partons, Jules Moret et moi avec deux mulets attelés à une charrette conduite par un nègre pour arracher des espèces de tubercules croissant dans l'eau des marais, devant servir à l'alimentation des porcs. Après un trajet d'une heure, nous arrivons à destination et, plantés dans l'eau jusqu'au-dessus des chevilles, nous procédons à l'arrachage. Soudain, la pluie tombe à torrents, car ici les orages arrivent très promptement et sont terribles. Quittant la place avec nos mulets, nous devons traverser un ruisseau qui a très fortement grossi. Je m'avance avec un pieu pour sonder le fond, mais à peine ai-je mis un pied dans l'eau, que je me sens flotter dans le courant bouillonnant. Je fais "acte...acte de...acte de con...", puis avant d'avoir eu le temps de finir, je vais m'accrocher à un tronc d'arbre. Une heure plus tard, nous pouvons passer librement.

Le 1er janvier 1921, on nous annonce une grande fête patronale à la colonie. Dans la nuit du 31, 12 musiciens arrivent de Brotas et un prêtre se trouve là le matin pour célébrer la messe. Jean et moi montons à cheval et allons assister à l'office. C'est un culte en plein air où tous les habitants des fermes voisines viennent se recueillir. Après la messe, le prêtre baptise une trentaine d'enfants ou d'adolescents et quitte les lieux vers 1 heure. Une procession doit pourtant avoir lieu à 5 heures. Attendons pour voir. Les musiciens montent à la chapelle, suivis de tous les assistants. Bientôt, des jeunes gens sortent en portant la statue de St-Antoine. La

procession se met en route en chantant des Kyrie sur tous les tons pendant que la musique joue des pas de danse. Un petit vieux remplace le prêtre et semble diriger le cortège. Il est muni d'un bâton enrubanné avec lequel il fait toutes sortes de manigances! On fait le tour de la colonie. Des pétards et des fusées éclatent et font la terreur des cochons et des mulets qui broutent dans l'enceinte de la colonie, formée en fer à cheval. De ma vie, je n'ai jamais vu des choses aussi drôles et intéressantes. A 7 heures et demie, commencent les feux d'artifices. C'est une pétarade continue et une illumination de feux de toutes couleurs, après quoi commence le bal, auquel nous assistons en spectateurs, en compagnie du gérant de la colonie qui, à 11 heures et demie, nous invite chez lui et nous offre le café.

Voici encore quelques notes concernant les coutumes de la contrée. Ici les baptêmes n'ont lieu en général que lorsque les enfants sont âgés de 5 à 6 ans. Le papa, le parrain et la marraine montent à cheval et s'en vont à la ville avec l'enfant pour en faire un petit chrétien. On se marie très jeune; les époux n'ont guère plus de 14 à 23 ans. Tous les amis et amies des fiancés se rendent à la fête à cheval. Au dernier mariage que nous avons vu, il y avait un cortège de 26 cavaliers ou amazones. Aux enterrements, on se rend à pied, même s'il faut, faire 4 à 5 heures de marche avec le cercueil sur les épaules. Personne n'est vêtu en noir; c'est un bariolage amusant pour ceux qui ne sont pas habitués aux us et coutumes de ce pays

En fait de faune, nous trouvons quelques renards, des tatous, qui font surtout des dégâts au maïs, des cerfs, mais très peu d'animaux sauvages. Les oiseaux de toutes espèces abondent dans la contrée, de même que les serpents. Nous en avons tué de très grands. Les

Le prix d'un cheval varie entre	100 et 400 francs.
Le prix d'une vache, d'un bœuf entre	200 et 300 francs
Le prix d'un porc à engraisser entre	25 et 30 francs
Le prix d'un porc gras entre	80 et 120 francs

A l'intérieur du pays, les maisons sont construites très simplement. Elles n'ont qu'un rez-de-chaussée recouvert en tuiles simples ou en paille. Celles des colons sont généralement peu soignées et malpropres. Les indigènes sont petits et

rongeurs, rats et souris y vivent en société. Nous possédons maintenant un beau chien fox-terrier qui nous a été donné par M. De Barros. Les insectes de toutes sortes et surtout les fourmis ne manquent pas.

Parlons encore des carpatos, espèces de poux qui s'attaquent au bétail bovin et lui font beaucoup de tort en lui suçant le sang. La flore est excessivement variée et aromatique. Dans les forêts, on ne trouve pas de sapins, mais de l'ébène, de l'acajou, du cèdre et d'autres espèces de bois dur.

Depuis le mois de décembre, il pleut presque chaque jour, mais il fait une chaleur orageuse dépassant de beaucoup celle des jours les plus chauds en Suisse. C'est en mars, nous dit-on, que la saison froide va commencer. Le sol est de couleur rougeâtre. La terre est très fine, sans aucune pierre dans la couche supérieure. Elle se détrempe par la pluie et se racornit fortement par la chaleur sous les rayons du soleil. On ne voit pas de prés propres, partout ce sont des troncs et des épines, mélangés à la végétation fourragère, dans la région où nous nous trouvons. - Les denrées alimentaires d'importation sont très chères comparativement aux salaires des ouvriers. C'est pourquoi ceux-ci vivent presque exclusivement de celles qu'ils produisent sur leurs lopins de terre. Ils sont en général très sobres. La liqueur favorite des colons est la "pinga" fabriquée avec le jus de canne à sucre, qui se cultive en grande quantité au Brésil. C'est une liqueur possédant une forte dose d'alcool.

Il existe dans la région une race de chevaux légers, très endurants, ne servant que pour la selle. Les bêtes d'attelage sont les boeufs et les mulets, animaux forts et résistants.

faibles; aussi, nous considèrent-ils comme des géants et des savants, car rares sont ceux qui savent lire et écrire, même signer leur nom.

Pour aujourd'hui, je termine mon récit

en louant Dieu et en gardant bon espoir.

Ici, Joseph interrompt son journal et ses annotations.

Dès ce début de 1921 jusqu'au moment où mes deux frères ont quitté le Brésil, il s'est passé quelques mois riches en péripéties et même en scènes dramatiques. Me référant à mon souvenir des faits tels qu'ils m'ont été relatés et à des lettres que j'ai retrouvées, je puis les relater dans l'essentiel afin de compléter le récit de l'odyssée des frères Jean et Joseph Murith, dans la grande aventure qu'ils ont vécue en Amérique.

Au cours du printemps 1921, un autre suisse, Léon Ruffieux venant du Pâquier vint échouer dans l'exploitation des frères Murith. Il y resta pendant quelques mois et y joua un rôle peu satisfaisant, au sujet duquel je me garderai de lui faire du tort en en parlant.

L'exploitation fromagère marchait à souhait au début de l'année. Cependant le gel et la sécheresse occasionnèrent un déchet considérable plus tard. Entre temps, la maladie de M. De Barros l'a obligé de quitter la ferme. Des difficultés surgirent entre les exploitants et l'administrateur. La situation devint de plus en plus tendue. Le fait que la production fromagère de la ferme Murith était livrée à une maison de commerce concurrente d'une autre où l'administrateur avait de la parenté n'était pas étrangère à cette mésentente, ce, indépendamment des procédés inadmissibles de cet individu sans conscience.

Un jour où les frères Murith étaient en train de traire leurs vaches, le torse nu, le certain gérant nommé Moralès vint les appeler, leur demandant de se rendre dans un hangar pour y discuter au sujet de l'installation d'une cave à fromage. Dès qu'ils y furent entrés, le gérant ferma la porte. Les deux frères se trouvèrent en présence de quatre individus armés de "palmatorias". La palmatoria est un bâton muni à l'un des bouts d'une palette ayant de petits creux qui, lorsqu'on frappe, sur les endroits charnus du corps font l'effet de ventouses et aspirent le sang. Cet engin était employé autrefois pour châtier les esclaves. "Que signifie cela? Dites-nous ce que vous avez à nous reprocher?". - "Vous n'avez qu'à vous taire ou nous vous tuons comme des chiens", fut la réponse du sinistre individu qui les avait amenés dans cet endroit. Les autres

commencèrent à les frapper. Jean dut calmer Joseph, qui voulait se défendre. Il leur aurait tordu le cou à chacun d'une seule empoignade s'il eut pu les attaquer séparément, car il était doué d'une force herculéenne, aussi bien d'ailleurs que son frère aîné.

Battus atrocement, sur le point de perdre connaissance, ils furent lâchés. On leur dit: "Vous allez quitter l'Etat de Sao Paulo immédiatement. Vous serez suivis de près et si vous avisez la police, vous êtes perdus". Leur matériel valant plus de 2.000 francs était chargé sur des chars et leur fut volé. Pendant deux heures, ils ont marché sans se dire un mot, souffrant atrocement, puis ils se sont embrassés en pleurant. Ils ont pu finalement rencontrer un agent de police auquel ils ont raconté ce qui leur était arrivé. L'agent les a fait transporter dans un hôpital où ils furent soignés aux frais de leur agresseur, qui entre temps avait été arrêté et mis en prison. Une action pénale fut intentée contre les agresseurs, après que le fameux Moralès eut consenti à leur verser une indemnité de 500 milreis (env.500 frs), ce qui ne consistait qu'en des fournitures impayées et une minime partie, du matériel volé. Dans une région où la justice pouvait, du moins alors, s'acheter facilement, le procès se termina par un acquittement.

Une intervention eut lieu ensuite par voie diplomatique en faveur de nos compatriotes. A cet effet nous extrayons de qui suit d'une lettre datée du 12 avril 1922 adressée au conseil communal de Gruyères par la Division des Affaires étrangères du Département politique fédéral :

"Pour faire suite à notre office du 3 avril, nous avons l'honneur de vous communiquer sous ce pli la copie d'une dépêche par laquelle le Ministre de Suisse à Rio de Janeiro nous fait connaître que le gouvernement des Etats-Unis du Brésil ne s'estime pas en mesure d'ordonner la révision du jugement acquittant M. Benedito de Moralès qui est devenu définitif, faute de recours en temps utile.

Le Ministre de Suisse s'efforce d'obtenir que des poursuites soient entreprises contre les coupables non encore jugés et examine la possibilité de demander que l'Etat de Sao Paulo accorde à nos compatriotes une indemnité pour le tort moral qu'ils ont subi.

Nous serions disposés à entrer dans ces vues, mais nous ne pouvons nous dissimuler que l'indemnité que les frères Murith ont acceptée de M. de Moralès affaiblit considérablement notre situation et risque même de nous exposer à un échec désagréable".

C'est donc par un déni de justice que cette malheureuse affaire s'est terminée. Dès qu'ils furent en mesure de quitter l'hôpital, le premier souci des deux émigrés fut de repérer le premier transatlantique en partance pour l'Europe afin de quitter à jamais cette terre inhospitalière et se soustraire à la vindicte de leurs agresseurs.

Ainsi se termine l'émouvante aventure outre-Atlantique de deux braves et courageux gruériens.

Revenu au pays en 1922, Jean passa une année au Bourgoz, puis repartit en 1923, cette fois-ci pour le Maroc où il y demeura 36 ans, soit jusqu'à sa mort survenue le 28 juin 1958..

Quant à Joseph, après un court séjour dans l'ouest de la France, il revient à Gruyères, d'abord au domaine familial du Bourgoz, ensuite, comme tenancier du Buffet de la gare de Pringy. Puis il partit pour l'Algérie où il y passa 22 ans. Revenu à Lausanne où il y reste quelques années comme tenancier du Café des Casernes, il se retire en 1959 au Pâquier où il meurt l'année suivante, le 21 décembre.

Relater en détail les circonstances et les péripéties de la carrière vécue par Jean et Joseph Murith au Maroc et en Algérie, ferait la matière de deux volumes fort intéressants. Je ne puis que me borner pour l'instant à l'évoquer en ces quelques lignes.

Auguste Murith, frère des deux aventuriers
Janvier 1965

LES MURITH ET LES AFFAIRES PUBLIQUES AU SERVICE DE LEURS CONCITOYENS.

Depuis l'origine de la famille, il y a plus de quatre siècles, indépendamment des options politiques, les Murith ont toujours joué un rôle important dans les affaires publiques à Gruyères. On reconnaissait sans doute en eux des hommes compétents, des hommes de confiance, de bons administrateurs, ce qui doit susciter un sentiment de légitime fierté pour tous ceux et toutes celles qui appartiennent à la famille Murith.

Depuis la fin du Comté par la faillite du Comte Michel en 1554, et son annexion à Fribourg, Gruyères a connu 3 périodes politiques différentes :

1. De 1554 à 1798, le canton de Fribourg est dirigée par une oligarchie constituée par les patriciens de Fribourg et représentée à Gruyères par un bailli.
2. De 1798 à 1848 : Conséquence de la Révolution française et de l'entrée des troupes françaises en Suisse, le patriciat est renversé et c'est un régime populaire démocratique et libéral qui est instauré dans le canton de Fribourg. Par l'Acte de Médiation en 1803, Gruyères devient Préfecture.
3. En 1848, un grand changement politique survient : Le radicalisme arrive au pouvoir, il promulgue une nouvelle Constitution fédérale établissant des structures administratives qui sont encore en vigueur actuellement. Gruyères cesse d'être une Préfecture, mais reste Justice de Paix, englobant, outre celle de Gruyères, les communes de Broc, Enney, Estavannens et Le Pâquier.

1. Sous l'Ancien Régime : 1554-1798

A Gruyères, il y avait deux fonctions importantes : celle de Gouverneur et celle de Banneret. Elles existaient déjà du temps des Comtes, car le gouvernement patricien de

Fribourg n'a pas aboli, ni modifié les institutions établies par les Comtes en 1455. Cette année-là, en effet, le Comte accorde aux bourgeois de Gruyères la faculté d'élire à la pluralité des voix, un Conseil de douze membres, pour régir et administrer les affaires de la commune.

Le Président de ce Conseil, appelé GOUVERNEUR, convoque le Conseil chaque fois qu'il le juge utile et expédient. Tout membre est tenu d'assister à l'assemblée au lieu et à l'heure indiquée, sous peine d'amende, toute excuse légitime réservée.

Il y avait à Gruyères deux Conseils:

Le Conseil Général ou Grand Conseil, assemblée bourgeoisiale et le Petit Conseil ou Conseil spécial qui répand à ce que nous appelons aujourd'hui le Conseil communal.

Le Grand Conseil, c'est-à-dire, l'assemblée bourgeoisiale se compose de tous les chefs de famille non-assistés. Cette assemblée nomme le Gouverneur qui a en quelque sorte les attributions du syndic actuel. Il perçoit les rentes et revenus de la commune, qui consistent en rentiers, fleuries de montagne; il paie les employés; il est chargé de l'édilité ou travaux publics. Il doit fournir caution et prêter serment. Le Petit Conseil ou Conseil spécial se compose du châtelain, du banneret, du gouverneur, de l'hospitalier et des dizainiers qui sont tirés du Grand Conseil à tour de rôle. - Le châtelain, le gouverneur et l'hospitalier ont le droit de convoquer le Grand Conseil. Ils ont chacun une clef de la caisse publique. - Le Grand Conseil décide de toutes les affaires importantes; le Petit Conseil expédie les affaires courantes.

Outre celle de Gouverneur, une autre fonction aussi importante, sinon plus, c'est celle de BANNERET. Le banneret garde et porte au besoin la bannière, exerce la police; il a l'inspection des poids et mesures. Il est nommé pour cinq ans par LEURS EXCELLENCES de Fribourg, sur une triple présentation faite par la bourgeoisie. Avant d'entrer en fonctions, il jure, les mains levées, de maintenir les droits et les libertés du peuple, de protéger les veuves et les orphelins, de garder fidèlement la bannière qui lui est confiée, de la porter lui-même à la guerre et de la défendre au péril de sa vie. - Le banneret siège dans les cours de Justice; il proclame les sentences rendues. Il ne peut, sans le consentement du bailli, convoquer les gens de sa bannière. Le banneret est chargé d'aller recevoir la pension de France chez celui qui la distribue à Fribourg; il en fait la répartition entre les communes qui y ont droit. Dans les cérémonies publiques, il a le pas après le châtelain. A Gruyères, un illustre banneret, ce fut François-PIERRE MURITH, né en 1696, homme de valeur et d'autorité, qui a exercé de nombreuses autres charges et qui fut très apprécié de ses concitoyens. Son influence fut considérable et il était très estimé par Les Excellences de Fribourg. Mais ici, une remarque : En consultant les documents d'archives à Gruyères, il est déplaisant de constater que François-Pierre ^{Mu-V}^th est souvent désigné sous le nom de Frantz-Peter ou Peter-Frantz Murith, ce qui dénote l'influence très germanisante des baillis et des gens de Fribourg en Gruyère. Ce Pierre Murith (qui est l'ancêtre commun de tous les Murith existant actuellement, fut aussi Grand Justicier, autrement dit, Juge suprême du baillage (Juge de Paix) comme le furent avant lui d'autres Murith, en particulier François Murith, en 1738.

Voici une liste des Murith qui furent Gouverneurs, c.à.d. syndics, à Gruyères:

1713 = François Murith, (né en 1664)
1730 = Michel Murith, (né en 1688)
1738 = Jean-Ambroise Murith
1767 = Nicolas Murith (né en 1735)
1779 = Jean Murith (né en 1739)
1785 = François-Pierre Murith, notaire, (né en 1737)
1790 = Pierre-François Murith (né en 1763)
1793 = Joseph Murith, (né en 1741)

Une autre fonction à Gruyères, mais celle-là, charitable et sociale, c'était la charge d'hospitalier. Il était nommé par le Grand Conseil ou Conseil général. Son rôle consistait à retirer les rentes de l'hôpital et à distribuer les secours pauvres.

Voici une liste des Murith qui remplirent la fonction d'HOSPITALIERS :

1718 = François Murith, (né en 1664)
1771 = François Murith, (né en 1733)
1774 = François-Pierre Murith, (né en 1737)
1778 = Joseph Murith, (né en 1741)
1782 = François Murith, (né en 1733)
1801 = Pierre Murith, (né en 1763)
1808 = Nicolas Murith, du Laviau, (né en 1768)
1811 = Bernard Murith, (né en 1777)
1836 = Maurice Murith, (né en 1765)
1839 = Baptiste Murith, du Clos-Muré, (né en 1793)
1848 = Ambroise Murith, (né en 1800)

2. De 1798 à 1848

En 1798, après l'entrée des Français dans le pays de Vaud, une assemblée provisoire s'était réunie à Payerne pour élaborer un projet de Constitution et former un nouveau canton sous le nom de Sarine et Broyé. Gruyères envoya à cette assemblée deux députés, dont Nicolas Murith.

Lors du rétablissement du patriciat à Fribourg en 1814, une adresse de félicitations sur le nouvel ordre de choses, devait être envoyée à Leurs Excellences de Fribourg. Cela ne put se faire, car M. Victor Murith et le Juge Bernard Murith s'y opposèrent. Lors de l'année 1817, connue sous le nom "d'année de la misère", deux délégués du Conseil, Victor Murith et Jean-Joseph Bussard, sont autorisés à faire tous les achats de blé qu'ils jugeront convenables pour pourvoir aux besoins de l'endroit et surtout des pauvres.

Victor Murith est un notable qui joua un rôle important dans les affaires publiques à Gruyères durant la période troublée de la Révolution française, de l'Empire, puis de la Restauration en France, événements qui eurent une répercussion directe en Suisse. Victor Murith fit longtemps partie du Conseil communal de Gruyères, au sein duquel il exerça une grande influence. Il remplit même du 11 mars 1818 jusqu'au 17 juillet 1826, les fonctions de syndic de Gruyères. Déjà en 1799 - il n'avait que vingt-cinq ans - il fit partie du Tribunal Militaire, constitué en conformité des arrêtés du 31 mars et du 7 avril 1799, installé le 4 mai par le Préfet National et chargé de juger définitivement les fauteurs de troubles de 1799, dans le canton de Fribourg.

De 1848 à nos jours :

Après le Sonderbund, dès l'avènement du régime radical de 1848 à 1856, Joseph Murith, fils de Baptiste, né en 1817, devint Syndic de Gruyères. Après lui et jusqu'à nos jours, de nombreux Murith firent partie du Conseil communal et quelques-uns de vinrent syndics de Gruyères.

SYNDICS :

Joseph Murith (1817) = de 1848 à 1856;
Nicolas Murith (1833) = syndic à Enney de 1883 à 1887;
Alfred Murith (1852) = de 1893 à 1900, puis de 1904 à 1912;
Auguste Murith (1885) du Bourgoz = de 1922 à 1942;
Auguste Murith (1916) du Clos-Muré = de 1962 à 1974.

JUGES DE PAIX :

Marcel Murith (1825) = de 1860 à 1877;
Nicolas Murith (1833) = de 1877 à 1896;
Auguste Murith (1885) = de 1958 à ...

SECRETAIRES COMMUNAUX :

Durant un siècle, 101 ans exactement, la fonction de Secrétaire communal à Gruyère fut exercée par des Murith, tous de la branche de "LA BERAUTAZ".

Nicolas Murith (1833) - de 1863 à 1896;
Robert Murith (1876) = de 1896 à 1930;
Louis Murith (1894) = de 1930 à 1964.

CHEFS DE SECTION MILITAIRE :

Durant plus d'un siècle également, la charge de Chef de la Section militaire de Gruyères et environs a été remplie, de façon continue, par des membres de la famille Murith :

Nicolas Murith (1833) = jusqu'à 1896
Léopold Murith (1869) = de 1896 à 1929;
Henri Murith (1902) = de 1929 et durant une trentaine d'années;
Maurice Murith (1941) = titulaire actuel.

DEPUTES AU GRAND CONSEIL :

Pour représentes Gruyères, six membres de la famille Murith ont été élus et ont siégé au Grand Conseil fribourgeois. L'un d'eux, M. Auguste Murith du Bourgoz, né en 1885, a eu même l'insigne honneur en 1936 de présider cette Assemblée, devenant ainsi, durant un an, le premier magistrat du canton.

Marcel Murith (1825) = de 1861 à 1866; (1 législature)
Nicolas Murith (1833) = de 1886 à 1896; (2 législatures)
Alfred Murith (1852) = de juin 1896 à décembre 1896) (six mois)
Robert Murith (1876) = de 1901 à 1911; (2 législatures)
Auguste Murith du Bourgoz (1885) = de 1926 à 1941; (3 législatures)
Auguste Murith du Clos-Muré (1916) = de 1966 à 1976; (2 législatures)

Enfin, un autre Murith qui s'est distingué et qui fut à l'honneur grâce a la haute fonction d'Etat à laquelle il était parvenu, ce fut ALBERT MURITH, fils d'Emile, né en 1917, qui fut PROCUREUR GENERAL de l'Etat de Fribourg de 1956 à 1965.

Depuis son origine connue vers 1550, l'arbre généalogique de la famille Murith semble, à première vue, avoir pris une extension remarquable, mais en fait, quand on étudie de plus pros son développement, on constate avec surprise que la plupart de ses branches qui paraissaient pleines d'avenir, se sont éteintes après deux ou trois générations. C'est le cas, notamment, de la branche de Morlon, issue de Claude (1647), de la branche du Valais, issus de Michel (1688), de la branche installée à Fribourg, issue de François (1733), de la "branche de Jean (1739), compagnon de Nicolas Chenaux, qui a eu 9 fils, mais seulement 2 petit-fils Murith, à savoir, Louis, né en 1814 et décédé célibataire en 1870, et Joseph, dit "Le Luron", né en 1853 et décédé infime en 1910. Une branche, par contre, celle de Joseph, né en 1741, d'une fragilité extrême, puisque de 1770 à 1900, elle ne comptait en général qu'un fils par famille pour assurer la succession Murith, a réussi à se maintenir et à se perpétuer jusqu'à nos jours. Elle constitue actuellement la dixième branche vivante, mais séparée des autres depuis plus de 2 siècles. Il faut remonter à Pierre, né en 1696, pour arriver à un ancêtre commun. Cette branche reste encore aujourd'hui trop fragile, car elle ne possède que 2 bourgeons : Marcel, né en 1940 et Michel, né en 1965.

La véritable expansion de la famille se situu dans la branche de Nicolas (1735) et surtout de son fils Pierre;, dit Pierre du Laviau, né en 1763. II est l'ancêtre commun de plus de 95 % des Murith actuellement existants st constitue ainsi, dans la généalogie, la branche fondamentale, disons mieux, le groupe central. Par les deux: fils de Pierre du Laviau, ce groupe s'est subdivisé ensuite en

2 grands groupes sensiblement égaux, le premier grand groupe étant celui de Baptiste du Clos-Muré, né en 1793, le deuxième grand groupe, celui de Jean du Laviau, né en 1806.

C'est de cette branche centrale de Pierre du Laviau que sont sorties les 9 branches principales actuellement vivantes, c'est-à-dire, celles d'Auguste, de Bruno, de Nicolas, de Frédéric, de Pierre, de Léon, , d'Edouard, de Christophe et de François, tous petits fils de Pierre du Laviau. II y a quelque 50 ans, on affirmait que tous les Murith de ça groupe étaient relativement proches parents, ce qui était vrai, mais il n'en va plus de même aujourd'hui, car avec le temps, les liens de parenté s'éloignent et disparaissent et seule demeure, avec le nom de Murith, l'appartenance à un ancêtre commun.

L'analyse susmentionnée des dix branches n'est pas définitive, c'est-à-dire qu'elle n'exclut pas que, dans un proche avenir naisse dans telle ou telle famille qui ne compte que des filles, un rejeton mâle, ce qui provoquera l'apparition d'un nouveau rameau vivant et démentira en partie les données établies plus haut. C'est pour ce motif que la branche de François est encore considérée comme vivante, bien que quasi-éteinte. Au terme de cette analyse, élevons notre pensée vers Dieu, l'Auteur de la vie, nous rappelant que tous ceux qui sont mentionnés dans cette généalogie, sont autant d'âmes rachetées par le Sang d'un Dieu, devenus fils de Dieu par la vie divine reçue au baptême et héritiers du Ciel.

Depuis son origine connue, vers 1550, la famille Murith a dû attendre environ 150 ans, avant d'avoir son premier prêtre, Jean-Joseph, en 1695. Quatre-vingts ans plus tard, en 1776, survient une deuxième ordination, suivie, 56 ans plus tard, d'une troisième. Puis, durant un siècle, 103 ans exactement, plus de prêtre. Mais à partir de 1935, c'est le renouveau. En 30 ans, soit de 1935 à 1965, 7 Murith sont appelés au service du Seigneur par le sacerdoce.

Dieu soit loué et remercié !

Liste des prêtres « Murith » :

1°	Jean-Joseph	né en 1671	ordonné en 1695
2°	Laurent-Joseph	né en 1742	ordonné en 1776
3°	Siméon	né en 1807	ordonné en 1832
4°	Louis	né en 1909	ordonné en 1935
5°	Jean	né en 1913	ordonné en 1938
6°	Joseph	né en 1914	ordonné en 1940
7°	Jean-Denis	né en 1917	ordonné en 1942
8°	Henri	né en 1922	ordonné en 1948
9°	Ignace	né en 1923	ordonné en 1949
10°	Jean-Claude	né en 1939	ordonné en 1965

